

Turcs et turqueries

(XVI^e-XVIII^e siècles)

I Géraud Poumarède – 979-10-231-2208-4,





L'étude des relations diplomatiques et des récits de voyageurs du XVI^e au XVIII^e siècle atteste la réalité de regards croisés entre deux civilisations, l'Occident chrétien et l'empire du « Turc ». L'esquisse d'une Europe ottomane naît de ce dialogue.

Dans le même temps, les textes, mais aussi les divertissements nobiliaires et les spectacles publics – opéras, ballets, théâtres de la foire –, reflets d'un imaginaire collectif, dessinent l'image d'un Turc à l'européenne.

Couverture :

[Gian Giacomo del Conte ?], *Federico Gazino*, dessin, Venise, Fondation Querini-Stampalia, Ms cod. cl. VIII, fol. 20r° (cliché de Guy Le Thiec, avec l'aimable autorisation de la Fondazione Querini-Stampalia)

ISBN 978-2-84050-620-1



9 782840 506201

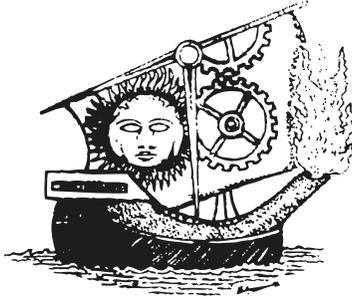
SODIS
F138-477



12 €



TURCS ET TURQUERIES (XVI^e-XVIII^e SIÈCLES)



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des universités françaises
dirigé par Lucien Bély

Turcs et turqueries

XVI-XVIII^e siècles

Préface de Lucien Bély



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN papier : 978-2-84050-620-1
PDF complet – 979-10-231-2203-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2204-6

Introduction – 979-10-231-2205-3

I Elisabetta Borromeo – 979-10-231-2206-0

I Faruk Bilici – 979-10-231-2207-7

I Géraud Poumarède – 979-10-231-2208-4

I Frédéric Hitzel – 979-10-231-2209-1

II Guy Le Thiec – 979-10-231-2210-7

II Alexandra Merle – 979-10-231-2211-4

II Françoise Dartois-Laperyre – 979-10-231-2212-1

Mise en page (2009) : Lettres d'Or
Version numérique (2022) : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

I

**L'Occident chrétien
à la découverte
de l'empire du « Turc »**

LES ENVOYÉS OTTOMANS À LA COUR DE FRANCE : D'UNE PRÉSENCE CONTROVERSÉE À L'EXALTATION D'UNE ALLIANCE (XV^e-XVIII^e SIÈCLES)

Géraud Poumarède
Université Paris-Sorbonne

En 1483, Louis XI refuse de recevoir un envoyé que le sultan Bâyezîd II lui a adressé pour lui offrir son amitié et lui proposer un pacte d'union. Il semble que le souverain, alors sur le point d'expirer, ait craint qu'un contact avec l'Infidèle ne compromette le salut de son âme¹. Deux siècles et demi plus tard, en 1741, un ambassadeur extraordinaire de la Porte, Sa'îd Efendi, qui déclare publiquement avoir « le cœur français », est accueilli par la cour avec le plus grand faste². La multiplication des émissaires à destination de la France et l'évolution des conditions de leur réception dans un sens plus favorable sont des phénomènes qui accompagnent l'affirmation progressive de l'alliance turque à partir du XVI^e siècle. Revenir sur ces missions permet d'éclairer sous un jour nouveau la signification et la portée de ce lien inédit scellé à l'orée de la période moderne.

DES MISSIONS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le rapprochement qui s'affirme, à partir du règne de François I^{er}, entre la France et l'Empire ottoman suscite naturellement une intensification des relations entre ces deux puissances³. Des lettres sont échangées entre les souverains après la défaite de Pavie ; des émissaires français sont bientôt envoyés vers le sultan. Antonio Rincon, un Espagnol passé au service

1 Nicolas Vatin, « Une tentative manquée d'ouverture diplomatique : la lettre de créance d'un envoyé de Bajazet II auprès de Louis XI (1483) », dans *L'Empire ottoman, la République de Turquie et la France*, éd. Hâmit Batu et Jean-Louis Bacqué-Grammont, Istanbul, Isis, 1986, p. 1-13. Voir encore du même, « Les *Mémoires* de Comynnes et le voyage en France d'un ambassadeur de Bajazet II auprès de Louis XI en 1483 », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, 13 (1983), p. 75-81.

2 *Gazette de Hollande*, 12 décembre 1741.

3 Ion Ursu, *La Politique orientale de François I^{er}*, Paris, Champion, 1908.

du roi, rencontre Soliman le Magnifique à deux reprises, à Belgrade, en 1529 et 1532⁴, puis un ambassadeur, Jean de La Forest, est envoyé à Constantinople en 1535⁵. Dans le même temps, des envoyés turcs se succèdent en France. Ils sont d'abord expédiés par Khayreddîn Pacha, dit Barberousse. Ce corsaire renégat, qui agit sous les ordres du sultan, s'est emparé du Peñon d'Alger en 1529, avant de prendre Tunis en 1534⁶.

En 1533, il dépêche vers le roi un premier serviteur. L'homme rencontre François I^{er} au Puy, au mois de juillet⁷. À cette occasion, il libère une petite troupe d'esclaves français qui l'accompagnaient afin de complaire au monarque. Les liens tissés depuis plusieurs années se découvrent au grand jour. Le rapprochement devient spectaculaire : quelques mois plus tard, Soliman se déclare prêt à placer une partie de sa flotte sous le commandement des Français devant des ambassadeurs de Charles Quint qui s'en émeuvent⁸. Un autre envoyé de Barberousse débarque à Marseille en octobre 1534. Le roi a donné des ordres pour sa sécurité et celle de sa suite, si bien que les Turcs « anavan per villo commo si fosson en Constantinople », à en croire le témoignage du provençal Honorat de Valbelle qui continue : « Ès uno causo ben nouvello de veser los Turcos aisy, so que jamais non fou vist »⁹. La rencontre avec François I^{er} a lieu en novembre, à Châtellerault, mais la petite délégation demeure ensuite à la cour qu'elle accompagne jusqu'à Paris, où elle pénètre un mois plus tard¹⁰. 1537 est une année d'intense activité diplomatique. Alors que la flotte ottomane se rassemble à Avlonya sur la côte adriatique, on négocie à Paris une jonction des galères françaises avec celles du sultan. Un nouvel émissaire turc arrive en février et demeure à la cour jusqu'au mois de juin, avant de repartir avec le baron de Saint-Blancard, qui est chargé du

4 Victor-Louis Bourrilly, « Antonio Rincon et la politique orientale de François I^{er} (1522-1541) », *Revue historique*, 113 (1913), p. 64-83, 268-308.

5 *Idem*, « L'ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople (1535-1538) », *Revue historique*, 76 (1901), p. 297-328.

6 Sur Barberousse, voir Ernle Bradford, *The Sultan's admiral*, Londres, Hodder et Stoughton, 1969 et surtout Svat Soucek, « The rise of the Barbarossas in North Africa », *Archivum Ottomanicum*, 3 (1971), p. 238-250.

7 Ion Ursu, *La Politique orientale...*, *op. cit.*, p. 76-77.

8 Anton von Gevay, *Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte der Verhältnisse zwischen Österreich, Ungern und der Pforte im XVI. und XVII. Jahrhundert*, t. V, Vienne, 1838, p. 26, cité par Gilles Veinstein, « Les campagnes navales franco-ottomanes en Méditerranée au XVI^e siècle » dans *La France et la Méditerranée. Vingt-sept siècles d'interdépendance*, éd. par Irad Malkin, Leiden, E. J. Brill, 1990, p. 316, n. 12.

9 Victor-Louis Bourrilly et Lucien Gaillard (éd.), *Histoire journalière d'Honorat de Valbelle, 1498-1539. Journal d'un bourgeois de Marseille au temps de Louis XII et de François I^{er}*, Paris, J. Laffitte, 1985.

10 Ludovic Lalanne (éd.), *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}*, Paris, J. Renouard, 1854, p. 440.

commandement de l'escadre royale¹¹. Il est cependant remplacé par un autre envoyé que François I^{er} reçoit aussitôt. Le nonce apostolique Ferrerio déplore alors, « les larmes aux yeux », que cet « ambassadeur du Turc ait eu audience de Sa Majesté pontificalement, son turban en tête et revêtu d'une rouge livrée ». Quelques jours plus tard, le roi le voit à nouveau et Ferrerio, qui n'en est qu'au commencement de sa mission, se lamente cette fois de ce qu'il n'a toujours pas pu s'entretenir avec le monarque, soupçonnant qu'on lui refuse cette audience tant que le Turc est en France pour ne pas désobliger ce dernier¹².

Il va de soi que cette présence ottomane et les relations qu'elle suggère mettent en ébullition le petit monde des ambassadeurs étrangers qui suivent la cour du Valois dans ses pérégrinations à travers le royaume. Les souverains occidentaux mobilisent leurs agents pour en savoir plus et prévenir les coups. Ceux-ci notent scrupuleusement les échanges de messagers français et turcs avec l'Orient ; ils cherchent à percer le secret des lettres qu'ils apportent ou qu'ils emmènent, des discussions qu'ils ont avec le roi ou ses ministres et des messages qu'ils transmettent à cette occasion. Dans la relation qu'il présente à son retour de charge en 1535, le Vénitien Marino Giustiniano se perd en conjectures sur le sens qu'il faut attribuer à la venue des émissaires de Barberousse en 1533 et 1534. C'est à ce moment, explique-t-il, que se serait « conclue l'intelligence entre eux, c'est-à-dire entre la France, le Turc et Barberousse », les Français obtenant une trêve pour trois ans¹³. Les mêmes épisodes n'échappent pas à la vigilance du représentant de Charles Quint, Guillaume Hannart, qui s'en inquiète auprès de son maître, tandis qu'en décembre 1535, l'empereur lui-même recommande à son ambassadeur de l'avertir des desseins des Français et des « termes qu'ils tiendront envers [le Turcq] et aussi quant à Barberousse »¹⁴. Les nonces apostoliques sont de même en état d'alerte. En février 1535, Rodolfo Pio di Carpi ne manque pas d'écrire en toute urgence à Rome pour y confirmer le départ imminent de La Forest pour Constantinople. Puis, en 1537, il observe les faits

- 11 Ion Ursu, *La Politique orientale...*, *op. cit.*, p. 100 ; Jean Lestocquoy (éd.), *Correspondance des nonces en France Carpi et Ferrerio, 1535-1540*, Rome, Presses de l'Université grégorienne, 1961, p. 238, Carpi à Ricalcato, Compiègne, 18 février 1537 : annonce de l'arrivée du Turc, qui a longtemps séjourné à Marseille.
- 12 *Ibid.*, p. 296, Ferrerio à Ricalcato, Paris, 24 juillet 1537. Voir encore *ibid.*, p. 297, le même au même, Paris, 27 juillet 1537 : François I^{er} a reçu une nouvelle fois le Turc.
- 13 Eugenio Albèri (éd.), *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, série I, t. I, Firenze, Società editrice fiorentina, 1839, p. 166, relation de Marino Giustiniano, 1535 : « *Fu conclusa l'intelligenza fra loro, cioè Francia, Turco e Barbarossa, nella quale i Francesi patteggiavano tregua per tre anni* ».
- 14 Charles Weiss (éd.), *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. II, Paris, Imprimerie royale, 1841, p. 278, Charles Quint à Hannart, 7 décembre 1534.

et gestes de l'envoyé ottoman à la cour, avant de passer la main à son successeur Ferrerio¹⁵. À son tour, le Vénitien Matteo Dandolo aimerait bien savoir ce que cache la venue de Rincon à Blois, en mars 1541 ; il retarde même de quelques jours l'expédition de sa dépêche dans l'espoir de le découvrir. Peine perdue toutefois, car, écrit-il, « jamais aucune chose ne s'est passée si secrètement », le roi ayant « toujours tenu ses conseils en très grand secret »¹⁶. Le même Dandolo se plaint encore dans sa relation de 1542 de n'avoir pu se procurer aucune information certaine sur les négociations les plus importantes, comme sur les plus triviales, « à cause du grand secret que Sa Majesté a toujours fait observer et qu'elle continue d'imposer », s'efforçant pour mieux le garantir « d'éloigner le plus possible de sa personne les ambassadeurs » étrangers¹⁷.

66

Un voile presque impénétrable s'étend donc sur l'activité diplomatique du souverain dans ces premiers moments de l'alliance turque. S'il est impossible à François I^{er} de masquer les continuelles aller et venues d'émissaires entre la cour et l'Orient, il choisit en revanche de recevoir les envoyés turcs et ses propres agents en petit comité, sans formalités particulières, pour mieux garantir le secret des tractations. Cette exigence s'explique d'abord par la tournure militaire du rapprochement franco-ottoman. Ouvertement dirigé contre l'empereur, il débouche sur une série d'opérations maritimes conjointes qui se prolongent sous le règne de Henri II, à la faveur de la lutte qui l'oppose à Philippe II. À huit reprises, entre 1535 et 1558, le sultan fait sortir ses navires à la demande des Valois ; cinq fois, des bâtiments turcs et français combattent côte à côte¹⁸. S'il ne faut pas surestimer l'impact de ces expéditions sur le cours de la guerre, François I^{er} et Henri II n'y trouvent pas moins doublement leur compte : en stimulant comme ils le font les descentes turques en Méditerranée, ils obligent les Habsbourg et leurs alliés à un effort de guerre supplémentaire pour se préserver de la menace ; parallèlement, ils trouvent dans le soutien

15 Jean Lestocquoy (éd.), *Correspondance... Carpi et Ferrerio*, op. cit., p. 238, Carpi à Ricalcato, Compiègne, 18 février 1537 ; *ibid.*, p. 296-297, Ferrerio à Ricalcato, Paris, 24 et 27 juillet 1537.

16 ASVe, Archivio Proprio, Francia, filza 3, fol. 28, Matteo Dandolo au Sénat, Blois, 28 mars 1541.

17 Eugenio Albèri (éd.), *Relazioni degli ambasciatori...*, op. cit., série I, t. IV, Florence, 1860, p. 50, relation de Matteo Dandolo, 1542 : « Non solo non ho potuto aver notizia degli importantissimi, ma nè anco dei lievi negozi con fondamento, per la gran segretezza che di continuo ha fatto e fa osservare la maestà sua, che per bene ottenerla fa stare gli oratori lontani da sè più che può ».

18 Voir à ce propos Jean Bérenger, « La collaboration militaire franco-ottomane à l'époque de la Renaissance », *Revue internationale d'histoire militaire*, 68 (1987), p. 51-66 ; Gilles Veinstein, « Les campagnes navales franco-ottomanes... », art. cit., p. 311-334.

naval de la Porte un indispensable complément qui leur permet d'aligner sur mer des forces comparables à celle des Impériaux. Sans déboucher sur de véritables succès, la coopération avec Soliman se révèle donc précieuse, parce qu'elle empêche ainsi Charles Quint, puis Philippe II, de tirer profit de leur supériorité maritime. La discrétion s'impose par conséquent pour préserver l'effet de surprise de ces campagnes négociées entre la France et Constantinople, mais elle se justifie aussi en raison du tollé déclenché en Chrétienté par cette liaison jugée contre nature.

L'engagement de François I^{er} au côté du sultan a tôt fait de scandaliser la papauté. Les nonces en poste à la cour lui en font régulièrement le reproche amer et les instructions remises à Ferrerio le 20 juin 1537 sont très claires sur ce point. Il est désormais grand temps, y lit-on, que le monarque « se libère de l'accusation qui lui est faite de s'être confédéré avec le Turc, laquelle est largement divulguée, bien que Sa Sainteté, naturellement, ne l'ait jamais crue, ni ne la croit jusqu'à ce jour, parce qu'il lui paraît presque impossible qu'un roi si chrétien tombe dans une erreur si évidente et parce que se serait donner trop de réputation à son adversaire, si celui-ci l'avait conduit à se liguier avec les Infidèles pour se venger de lui »¹⁹. La propagande impériale surtout s'empare du thème. Pamphlets et libelles dénonçant l'attitude de la France se multiplient. Ils sont recueillis dans un petit volume, publié à Anvers en juin 1536, qui désigne François I^{er} comme le principal responsable des attaques ottomanes contre la chrétienté²⁰. L'empereur lui-même mobilise sa diplomatie autour de cet argument. À l'été 1536, il charge Ascanio Colonna d'accomplir un tour d'Italie pour exposer « aux princes et potentats » de la péninsule les raisons qui viennent de le pousser à reprendre la guerre contre le Valois. Colonna doit insister particulièrement sur la menace ottomane et souligner « que le roy de France indubitablement s'estoit uny et allié avecques iceluy Turc et qu'il en avoit osté le masque et cessé toutes dissimulations, car ouvertement il le sermonnoit et pressoit de descendre »²¹.

Très vite, les effets désastreux de ces discours se font partout sentir. Dans une lettre ouverte aux « princes, villes et autres estatz d'Allemagne », en date du 1^{er} février 1535, François I^{er} s'indigne contre « ceux qui,

19 Jean Lestocquoy (éd.), *Correspondance... Carpi et Ferrerio*, op. cit., p. 278, Instructions données à Ferrerio, Rome, 20 juin 1537.

20 *Recueil d'aucunes lectres et escriptures par lesquelles se comprend la vérité des choses passées entre la Magesté de l'Empereur, Charles cinquiesme, et François, roy de France, premier de ce nom...*, Anvers, Vve M. Lempereur, 1536.

21 Victor-Louis Bourrilly et Fleury Vindry (éd.), *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, t. III, Paris, Renouard, 1919, p. 235-242. Sur le séjour de Colonna à Rome, voir Carlo Capasso, *La Política di papa Paolo III e l'Italia*, t. I, Camerino, Tipografia Savini, 1901, p. 207-210.

aujourd'huy [...] s'en vont par toutes assemblées et banquetz, tavernant mon honneur et abusant de mon nom en paroles indeuës », tandis que l'année suivante, Guillaume du Bellay, envoyé outre-Rhin pour une mission d'explication, y trouve « les choses si aigries contre le roy que, par certaines expériences, il cogneut que non sans cause se vantoient les Impériaux d'y avoir tellement brouillé led. Seigneur que, de ecclésiastiques ne des protestants, il nen tireroit plus de lansquenets ». De même, alors qu'en juin 1537, on apprend à Rome que le secrétaire de Jean de La Forest est passé par Venise avec des plis urgents pour François I^{er}, le représentant du roi auprès du pape constate : « Dieu sçait si là-dessus les Impériaux espargnent leurs calumnies envers le roy, cryans partout qu'il a confédération avec led. Turcq, duquel toute cette cour est en merueilleuse peur, et mesmes nostre Saint Père, qui ne laisse néantmoins à asseurer qu'il ne partira de ceste ville »²².

Face à ce déferlement de critiques, les Français sont partagés entre des attitudes contradictoires. Ils sont ainsi tentés de rejeter tous les torts sur Charles Quint. Devant Rodolfo Pio di Carpi, François I^{er} s'emporte et en appelle au pape : « Que Sa Sainteté, qui est le père commun et qui connaît la justice, fasse en sorte qu'on lui rende son bien », ce Milanais que Charles Quint s'ingénie à conserver, car « une fois cela accompli, le monde entier le verrait conclure la paix et entreprendre contre le Turc ce qui se doit d'un roi de France »²³. Quant à l'accusation faite au monarque d'attirer les Ottomans en Chrétienté, elle ne serait que mensonge : comme l'affirme Guillaume du Bellay dans un factum qu'il fait circuler pour défendre les positions françaises, la vérité serait plutôt que « le Turc est irrité contre l'empereur de ce que led. empereur a pris les armes contre luy, non pour augmentation de la religion, qui a esté la coutume des anciens empereurs, non pour deffendre le sien, qui est ordinaire à un chacun, [...] seulement meu de cupidité de gloire »²⁴.

22 Lettre d'Hémarde de Denonville, évêque de Mâcon, à Jean du Bellay, Rome, 20 juin 1537, publiée par Ernest Charrière, *Négotiations de la France dans le Levant*, t. I, Paris, Imprimerie nationale, 1848, p. 331.

23 Jean Lestocquoy (éd.), *Correspondance... Carpi et Ferrerio*, op. cit., p. 241-242, Carpi à Ricalcato, Amiens, 12 mars 1537.

24 « Translation d'une lettre écrite à un Allemant sur les querelles et différens d'entre Charles cinquième empereur et le très chrestien roy de France, François premier de ce nom », dans *l'Épitomé de l'antiquité des Gaules et de France, par feu messire Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, chevalier de l'ordre du roy et son lieutenant général en Piedmont*, Paris, Vincent Sertenas, 1556, fol. 95^r-v^o. Avant de trouver place dans ce recueil, cette pièce avait été diffusée seule sous le titre *Double d'une lettre escripte par ung serviteur du roy tres chrestien à ung secrétaire alemant son amy, auquel il respond à sa demande sur les querelles et différens entre l'empereur et led. seigneur roy ; par laquelle il appert évidemment lequel des deux a esté aggresseur autant en la première qu'en la présente guerre*, s.l.n.d.,

Parallèlement à ces dénégations plus ou moins habiles, un discours de justification mieux argumenté se met progressivement en place. Dès 1535, le Vénitien Marino Giustiniano s'en fait l'écho dans sa relation d'ambassade et écrit à propos des Français : « Présentant de nombreux textes en leur faveur et réfutant ceux qui leur sont contraires, ils s'efforcent d'excuser cette intelligence, en disant qu'il est admis et permis à chacun, tant par la loi naturelle que par le droit canon, de se défendre quelle que soit la cause, et que par conséquent, il est honnête de solliciter l'aide de n'importe qui, et même des Infidèles »²⁵. En outre, le roi lui-même justifie cette union, en évoquant « de nombreux princes chrétiens, qui entretiennent une trêve ou la paix [avec le sultan] », ou d'autres encore « qui ont envoyé des ambassadeurs au Turc lui-même pour les obtenir », mais auxquels elles ont été refusées²⁶. Giustiniano esquisse parfaitement le double mouvement qui caractérise la défense de la politique royale : celle-ci se fonde sur la rhétorique de la juste guerre pour légitimer l'*impium foedus*, l'alliance avec les Infidèles, mais elle s'appuie aussi sur une collection d'exemples puisés dans l'histoire profane parfois la plus récente, comme dans l'histoire sainte, et notamment dans l'Ancien Testament, afin de prouver qu'en pratique ce genre d'unions a toujours existé sans être particulièrement condamné. Il en résulte une élaboration juridique originale et féconde que j'ai étudiée par ailleurs et sur laquelle je ne reviendrai pas ici²⁷.

Si ce travail théorique exonère en droit la monarchie des attaques qu'on lui porte, il ne contribue que partiellement et lentement à résorber les difficultés et la gêne occasionnées par les controverses virulentes qui entourent l'instauration de liens resserrés avec l'Empire ottoman. D'emblée, les souverains français sont plus à l'aise pour négocier avec le sultan à Constantinople, qu'ils ne le sont pour recevoir des émissaires

in-8°. Il en existe une version latine publiée sous le titre « *Apologetica cuiusdam famae regiae studiosi epistola, qua de rebus inter Regem et Caesarem controversis ad interrogationem amici respondetur* », insérée dans les *Exemplaria literarum quibus et christianissimus Galliarum rex Franciscus ad adversariorum maledictis defenditur...*, Parisiis, ex officina Rob. Stephani, MDXXXVII, in-4°, p. 72-117.

- 25 Eugenio Albèri (éd.), *Relazioni degli ambasciatori...*, série I, t. I, *op. cit.*, p. 167, relation de Marino Giustiniano, 1535 : « *Si sforzano di scusare questa intelligenza dicendo, che ad ogniuno, per ogni ragione si naturale, come delli canonici, è ammesso e concesso in ogni causa la difensione, e per conseguente essere onesto torre ajuto da ogniuno, e da infideli ancora, aducendo molti testi in favor loro e risolvendo i contrarii* ».
- 26 *Ibid.*, p. 167-168 : « *E questa sua intelligenza il re cristianissimo fa onesta con l'esempio di molti principi cristiani, ch'hanno tregua e pace con lui; e d'altri ch'hanno mandato oratori al Turco istesso per averla, dal quale è stata rifiutata* ».
- 27 Sur les justifications apportées par les Français à l'alliance ottomane, voir Géraud Poumarède, « Justifier l'injustifiable : l'alliance turque au miroir de la chrétienté (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue d'histoire diplomatique*, 1997, p. 216-246.

turcs sur leur territoire. La nécessaire discrétion qui entoure la venue de ces envoyés s'impose durablement.

UNE SUCCESSION D'ENVOYÉS

La prudence des premiers temps de l'alliance est encore la règle dans la seconde moitié du xvi^e siècle, ou encore durant le règne d'Henri IV. Alors que la coopération militaire n'a pas vraiment de suites après 1560, l'alliance turque perdure, même si elle se relâche parfois et prend des formes nouvelles et moins spectaculaires²⁸. La dimension politique et anti-espagnole de cette relation ne disparaît pas totalement. Au début des années 1580, par exemple, Henri III intervient auprès du sultan pour empêcher que les Ottomans ne renouvellent les trêves qu'ils ont conclues avec l'Espagne²⁹ ; de son côté, dans la lutte qu'il mène contre Philippe II, Henri IV caresse un moment le vain espoir d'obtenir à Constantinople l'expédition, « au prochain bon temps », d'une « grande armée » pour « entreprendre en Sicile ou ailleurs, ès terres et païs dud. Roy d'Espagne, où Sa Hautesse sçaura trop mieux juger, l'entreprise plus réussible et utile »³⁰. Toutefois, les questions commerciales concurrencent désormais les enjeux politiques, tandis que le trafic s'est intensifié entre le royaume et le Levant. Les consulats français se multiplient le long du littoral ottoman et offrent autant de point d'ancrage aux négociants marseillais qui fréquentent la Méditerranée orientale. La présence régulière de représentants du roi à Constantinople est finalement le symbole de cette union devenue pérenne, même s'ils se révèlent parfois brouillons, intéressés et sans véritable talent. En retour, les sultans n'hésitent pas à l'occasion à expédier des émissaires à la cour.

Certes, le rythme de ces missions n'est en rien comparable au ballet incessant d'envoyés ottomans qui se succèdent à Venise. Entre 1560 et 1620, on n'en recense pas moins de 45 sur les bords de la lagune³¹, quand on n'en compte même pas une dizaine du côté français³². Les tâches qui

28 Michel Lesure, « Les relations franco-ottomanes à l'épreuve des guerres de religion (1560-1594) », dans *L'Empire ottoman, la République de Turquie...*, op. cit., p. 37-57.

29 BnF, Ms fr., nouv. acq. 22048, fol. 33r^o, Henri III à Germigny, Paris, 21 avril 1580.

30 BnF, Ms fr. 16146, fol. 13v^o, instruction à François Savary de Brèves, camp de Champs, 30 septembre 1592.

31 Voir les listes dressées par Maria-Pia Pedani-Fabris, *In nome del Gran Signore. Inviati ottomani a Venezia dalla caduta di Costantinopoli alla guerra di Candia*, Venezia, Deputazione Editrice, 1994.

32 Jean-Louis Bacqué-Grammont, Sinan Kunteralp et Frédéric Hitzel, *Représentants permanents de la France en Turquie (1536 - 1991) et de la Turquie en France (1797 - 1991)*, [Varia Turcica, XXII/1,] Istanbul-Paris, Isis, 1991.

leur sont confiées sont néanmoins très semblables : certains effectuent une fonction purement protocolaire, à l'exemple d'Hassan Agha, qui arrive en 1581 pour inviter le roi aux fêtes que le sultan donnera en l'honneur de la circoncision de son fils ; d'autres apportent en France les capitulations que les sultans renouvellent après leur accession au trône, comme c'est le cas avec Ibrahim beg en 1569, Ali Agha en 1581 et Mustafâ Agha en 1597 ; quelques envoyés enfin sont chargés de négociations ponctuelles à la teneur très variée : en 1562, un émissaire est expédié pour obtenir le règlement de créances que des Juifs, protégés du sultan, ont en France ; en 1569, Mahmud beg est chargé de proposer au nom de Selîm II le mariage de Marguerite de Valois avec Sigismond de Transylvanie. Le caractère de ces émissaires est aussi similaire, à Venise comme en France. Il s'agit pour l'essentiel de petits officiers du sérail, recrutés dans l'entourage immédiat du sultan (*tchavuch*, *müteferrika*, *tchechnigir*) conformément aux usages diplomatiques de la Porte. Une exception mérite cependant d'être signalée : en juin 1601, parvient à la cour, un certain Barthélemy que l'on dit provençal et qui exerce les fonctions de médecin auprès du sultan. Cette entorse aux pratiques habituelles, qui n'est cependant pas unique en son genre, s'explique sans doute par les circonstances. L'Empire ottoman est alors en guerre contre les Habsbourg et Barthélemy a été envoyé depuis Belgrade par le sultan et le grand-vizir pour signifier à Henri IV leur désir de « conserver l'entière amitié et considération qui a toujours été entre la maison de France et celle des Ottomans », l'informer du « progrès fait par l'armée que commande ledit bassa » et l'exhorter enfin à « joindre sa puissance à celle de leur empereur contre la maison d'Autriche et les adhérents d'icelle »³³. Compte-tenu des affrontements en cours et de la teneur de la mission, il devenait judicieux de la confier à chrétien, français de surcroît, qui aurait plus de facilités à se déplacer à travers l'Europe. Afin de mieux couvrir la destination finale de cet émissaire, on l'avait même expédié dans un premier temps à Venise, où il était arrivé en avril avec des lettres commentant les succès ottomans de la campagne de Hongrie.

Tous ces envoyés, Barthélemy comme les autres, qui cherchent à gagner la cour, gênent en fait la monarchie plus qu'ils ne la servent. L'alliance turque de la France continue en effet de susciter une certaine réprobation à l'étranger. Une marque d'infamie entache la politique royale et toute nouvelle attaque des Ottomans contre la chrétienté réveille de lourds soupçons, plus ou moins fondés et plus ou moins spontanés. Il suffit par exemple, comme c'est le cas à Constantinople au printemps de 1583, qu'une activité plus intense règne à l'arsenal, que le grand-vizir s'y soit

33 BnF, Ms fr. 4029, f°96r°-97r°, Henri IV à Brèves, Monceaux, 25 juin 1601.

rendu à plusieurs reprises, qu'on parle de l'envoi d'une cinquantaine de galères en Méditerranée occidentale, peut-être contre l'Espagne, pour qu'aussitôt l'action occulte de l'ambassadeur français à la Porte soit dénoncée. Le bayle vénitien Giovanni Francesco Morosini fait ainsi le lien entre ces signes de préparatifs et les entretiens nombreux et répétés que l'ambassadeur du roi Jacques de Germigny a eu à huis-clos avec les principaux ministres du sultan³⁴. Il s'agit là d'une illustration de cette défiance diffuse qui règne à l'égard de la monarchie et que François de La Noue déplore à sa manière en écrivant : « Si nous faisons comparaison de l'utilité de tous ces secours turquesques avec la seule diminution de la renommée des François envers toutes les nations, on sera contraint de confesser que la vergogne a de beaucoup surmonté le profit. Car qu'estoit-ce d'avoir conquis deux ou trois villes, au prix d'estre blamez de tant de gens pour actions qui sont universellement condamnées ? »³⁵ Si les liens entretenus avec l'Empire ottoman contribuent ainsi à fragiliser la position internationale de la France, ils se révèlent surtout particulièrement encombrants sur la scène intérieure, dans le contexte des conflits religieux et de la guerre civile qui troublent les dernières décennies du *xvi^e* siècle. Alors que les partisans du camp catholique ont beau jeu de dénoncer à plaisir, dans des pamphlets virulents, la « turquitude » des souverains français, ces derniers ont tout intérêt à dissimuler leurs rapports avec la Porte.

De fait, quand ils le peuvent et qu'ils en sont informés suffisamment à l'avance, les rois de France s'efforcent généralement de se soustraire à ces encombrantes missions et leurs représentants à la Porte multiplient les bons arguments pour dissuader les autorités ottomanes de telles expéditions. Mais ces interventions portent rarement leurs fruits, car il est difficile de heurter de front la volonté du sultan. En revanche, on peut toujours tenter de bloquer ces envoyés au cours de leur trajet. Alors qu'ils transitent souvent par Venise, le représentant du monarque sur les bords de la lagune est généralement chargé de les retenir. En 1562, par exemple, Pétre mol, chargé d'affaires à Constantinople, déploie des trésors de diplomatie pour expliquer au grand-vizir que le *tchavuch* envoyé en France est arrêté à Venise, parce « que, sans grand et évident danger de sa personne, il lui était impossible de passer jusques en France, ce que plusieurs fois par ci-devant, il lui avait remontré, même ment quand il fut

34 ASVe, Senato, Dispacci, Costantinopoli, filza 16, fol. 407^r-v^o, Morosini au Sénat, Constantinople, 25 janvier 1583 ; *ibid.*, filza 17, fol. 30v^o, le même au même, Constantinople, 8 mars 1583.

35 François de La Noue, « Discours XXI », dans *Discours politiques et militaires*, éd. par Frank E. Sutcliffe, Genève-Paris, Droz, 1967, p. 429.

dépêché d'ici, encore que les troubles de notre France ne fussent lors si grands comme de présent ils sont »³⁶. Une mésaventure semblable attend Mahmud beg en 1569. Ce dernier finit même en prison l'année suivante, parce que les Vénitiens ont décidé d'enfermer tous les sujets du sultan présents sur leur territoire, après le débarquement des troupes ottomanes dans l'île de Chypre. On peut encore citer cette lettre d'Henri III, qui déplore en 1581 que les émissaires du sultan aient entrepris leur voyage, malgré les bonnes raisons qu'on leur avait donné de ne pas le faire, « tant pour la contagion qui est à Lyon et environs de lad. ville, aussi bien que Provence, que pour estre mon frère entré avecques ses forces dedans les Pays-Bas et avoir contrainct celles du roy catholicque de se retirer ». En conséquence, le monarque ne cache pas son intention d'écrire au S^r du Ferrier, son ambassadeur à Venise, « de les retenir et temporizer quand ils y seront arrivés et qu'il m'envoye leurs lettres et dépesches, afin de les expédier et ranvoyer de là, sans qu'ils preignent le hazard de passer plus avant »³⁷.

Le moins que de l'on puisse dire à la lumière de ces exemples, c'est que les envoyés turcs sont rarement les bienvenus. Ayant appris l'arrivée imminente de Mustafa agha, qui apporte les capitulations renouvelées par le sultan en 1597, Henri IV estime qu'elle « apètera plus à parler à mon dommage qu'elle ne favorisera mes affaires ». Il ne se promet pas moins de donner ordre pour qu'il soit reçu dans le royaume « le plus favorablement que faire se pourra »³⁸. En effet, les envoyés ottomans sont généralement défrayés pendant leur voyage vers la cour, où ils sont reçus sans trop de faste. On a conservé le récit de l'audience accordée par Henri IV à un *tchavuch* de la Porte qui lui apporte, en mai 1607, « une lettre enveloppée dans un petit sac d'un beau cuir du Levant et attachée avec un lacet de soye », contenant « des témoignages d'amitié ». Le roi le reçoit dans sa chambre, « dans une chaise au dessus d'un grand dais ». L'assistance est réduite : « deux de ses gardes revestus de leurs hocquetons, la pertuisane à la main », ainsi que « plusieurs princes et seigneurs ». Il faut aussi mentionner la reine, qui « eut la curiosité de voir l'audience » et « se plaça pour cet effet dans la ruelle du lit du roy, d'où elle vit sans estre aperceue »³⁹.

Alors que l'attitude des souverains français à l'égard des émissaires ottomans reste généralement marquée par la discrétion et la prudence,

36 BnF, Ms fr. 7092, fol. 154v^o, Pétremol à Boistaillé, 7 décembre 1562.

37 BnF, Ms fr., nouv. acq., 22048, fol. 63r^o, Henri III à Germigny, Paris, 25 août 1581.

38 BnF, Ms fr. 4029, fol. 60r^o-v^o, Henri IV à Savary de Brèves, Angers, 22 mars 1598.

39 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 37r^o-38v^o, « Traitement fait en France au chiaoux que l'empereur des Turcs envoya au roy Henry 4 en 1607 ».

Henri III semble rompre avec un tel usage en recevant avec des solennités toutes particulières, à la fin de 1581, deux envoyés qui lui ont été adressés par le sultan. Dans un premier temps, on l'a vu, il s'était pourtant efforcé de les faire retenir à Venise, mais il se ravise et mande « soudainement », à du Ferrier, qu'il les laisse « passer et acheminer en mon royaume, en les assurens que je seray très ayse de les veoir et qu'ilz y seront les très bien venuz, ... et que je seray tousjours prest de correspondre par effect en amitié et bonne intelligence avec ce seigneur, quand de sa part il en voudra user de mesme en mon endroit »⁴⁰. Ce retournement brusque, qui s'explique par un accroissement des tensions entre la France et l'Espagne, profite aux deux Turcs, Hassan Agha, porteur d'une invitation pour les fêtes de la circoncision du fils du sultan, et Alî Agha, chargé des capitulations renouvelées par le souverain ottoman. Arrivés à la mi-novembre⁴¹, ils reçoivent l'un et l'autre des faveurs inusitées et ont droit à des marques publiques d'honneur.

« Ilz ont esté, rapporte le monarque, deffraiez par les chemins depuis Venise jusques icy et honorez par mes lieutenans et officiers des villes et lieux où ilz ont passé pour me venir trouver ». À leur arrivée à Paris, ils trouvent « des chevaux de la grande escurye » et se font « assister et conduire avec honneur et comodité par ung bon nombre de seigneurs et gentilzhommes ». Enfin, le roi ordonne qu'ils soient « logez et traitez amplement aux faubourgs de St Germain des Prez ». Les audiences données à ces deux envoyés sont elles-mêmes d'un éclat nouveau : « J'estois assisté, raconte le souverain, de beaucoup de mes princes et dignes serviteurs, et y avoit au reste partout infinies personnes ». Certes, le souverain refuse poliment de participer aux fêtes de la circoncision du fils du sultan, n'estimant « estre décent, ny à la descharge de ma conscience, de faire trouver et assister à telles cérémonies contraires à ma religion et à la loy de Dieu personne qui me représente », mais il n'en renvoie pas moins Hassan Agha avec un « honneste présent, désirant qu'il s'en retourne bien content et qu'il face bonne relation de tout »⁴². Le monarque traite de même avec de grands égards Alî Agha, qu'il retient quelques jours de plus

40 BnF, Ms fr., nouv. acq., 22048, fol. 64r^o, Henri III, à Germigny, Paris, 5 septembre 1581.

41 Cf. Robert Toupin (éd.), *Correspondance du nonce en France Giovanni Battista Castelli (1581-1583)*, Rome, Presses de l'Université grégorienne, 1967, p. 211, Castelli au cardinal de Côme, Paris, 11 novembre 1581.

42 BnF, Ms fr., nouv. acq., 22048, fol. 69r^o-v^o, Henri III à Germigny, Paris, 22 novembre 1581. On parle notamment d'une horloge d'une valeur de 8 000 écus, offerte par Henri III au sultan en témoignage d'amitié, voir Arthur John Butler (éd.), *Calendar of State Papers, Foreign, t. XV, Reign of Elisabeth, 1581-1582*, London, Longman, 1907, p. 379-380, n^o 407, Cobham à Walsingham, Paris, 22 novembre 1581.

à la cour. À en croire les ambassadeurs étrangers qui, comme toujours, cherchent à pénétrer le secret de ces visites ottomanes, Henri III aurait abordé avec lui les affaires politiques du moment, échafaudant des projets contre l'Espagne au cours de plusieurs rencontres⁴³.

Les deux envoyés sont donc accueillis avec de chaleureux égards et des démonstrations d'amitié, selon la volonté expresse du roi qui aurait insisté dans son Conseil, peu après leur arrivée, pour qu'ils soient reçus avec les honneurs⁴⁴. Pourtant, pas plus le rang subalterne des personnages que la pauvreté de leur suite, Hassan arrivant avec son fils et trois serviteurs, tandis que le train d'Alî ne dépasse pas une dizaine de personnes, ne semblent justifier de tels égards. Ils arrivent par ailleurs les mains vides et ont l'un comme l'autre abandonné à Raguse leurs équipages, leurs chevaux et les plus beaux des présents qu'ils destinaient au roi pour passer plus sûrement en France, en évitant les embûches des Impériaux et des Espagnols⁴⁵. Il n'en demeure pas moins que le roi donne à leur venue une visibilité toute particulière en les recevant avec faste et en les entourant d'attentions. Dans un contexte très différent du premier XVI^e siècle, alors que la monarchie n'entretient plus des liens aussi étroits avec l'Empire ottoman, tandis que d'autres puissances, comme l'Angleterre ou l'Espagne négocient dorénavant avec lui, ces aller-et-venues entre Istanbul et la cour ont perdu un peu de leur parfum de scandale, même si elles restent un objet d'interrogations et de conjectures pour les représentants étrangers. Henri III a désormais la possibilité d'instrumentaliser plus librement ces visites : en les entourant d'un éclat nouveau et d'une plus grande publicité, il dévoile les rapports étroits qui l'unissent à la Porte et cela doit sonner comme un avertissement aux yeux des souverains européens, dans le même temps, il s'efforce de donner satisfaction au sultan en réservant à ses émissaires le meilleur traitement possible. Les usages et les pratiques évoluent ainsi dans le sens d'une mise en scène croissante de l'alliance turque, qui exige en retour l'invention et l'élaboration d'un rituel et de cérémonies appropriées. De moins en moins considérées comme une honte ou un scandale, ces missions servent finalement à exalter à des fins de propagande monarchique ou de glorification royale le lien ancien établi avec le sultan.

43 Robert Toupin (éd.), *Correspondance... Castelli, op. cit.*, p. 226-227, Castelli au cardinal de Côme, Paris, 9 décembre 1581; Arthur John (éd.), *Calendar...*, t. XV, *op. cit.*, p. 387, n° 414 et p. 395, n° 423, Cobham à Walsingham, Paris, 29 novembre et 11 décembre 1581.

44 Arthur John Butler (éd.), *Calendar...*, t. XV, *op. cit.*, p. 365, n° 391, Cobham à Walsingham, Paris, 12 novembre 1581.

45 *Ibid.*, p. 378, n° 405, Cobham à Burghley, Paris, 20 novembre 1581.

DE « PIESTRES » AMBASSADEURS

76

Loin d'être redoutées, voire refusées, comme elles l'étaient par le passé, les « ambassades turques » peuvent désormais être attendues, voire réclamées avec une impatience certaine. Il en est ainsi en 1618, après les mauvais traitements infligés en décembre 1617 à l'ambassadeur du roi en poste à Constantinople et à ses gens. Accusé d'avoir trempé dans l'évasion de Samuel Korecki, un magnat polonais qui était retenu dans les tours de la mer Noire, Harlay de Sancy a été mis aux arrêts durant quelques jours⁴⁶. Même si l'affaire n'a pas de suite et si l'ambassadeur est bientôt libéré, la cour s'indigne de l'outrage et prétend en obtenir raison, en expédiant au Levant, au mois de mai 1618, le sieur de Nans et le secrétaire Angusse. Leurs instructions les invitent à réclamer, « pour réparation convenable et proportionnée à l'injure », la « punition de mort des auteurs d'icelle ». À défaut cependant, le roi se contenterait de l'envoi d'une « personne expresse [...] chargée de lettres et d'excuses propres à faire connoistre le regret que ce prince a resseny de la susdicte action, la désadvouant, avecques assurance de pourveoir à ce que cy après il ne soit donné occasion de plainte de la part de luy et des siens »⁴⁷. Alors que le coup a été porté en Orient, c'est en France que les excuses doivent être faites. Il est demandé au sultan de laver l'affront par l'expédition d'un envoyé chargé d'exprimer publiquement ses regrets. Il ne s'agit donc pas seulement d'obtenir la réparation d'une action qui, à travers la personne de son représentant dans l'Empire ottoman, a frappé l'autorité et la dignité du monarque. Cette mission réclamée par la cour manifesterait aussi le prix attaché par le sultan à l'alliance du roi et soulignerait la qualité des liens qui unissent les deux puissances.

Toutefois, rien ne se passe véritablement comme prévu. Avant même le départ de Nans et Angusse, une révolution de palais a changé la donne à Constantinople. En février 1618, Mustafâ I^{er}, responsable des faits, a été détrôné et remplacé par son neveu Osmân II, si bien que Nans et Angusse sont encore en route pour le Levant, lorsqu'on apprend à Paris que la Porte s'est décidée à « envoyer par delà » un *tchavouch*, non seulement « pour excuser ce qui s'est passé avecques Monsieur de Sancy », mais encore pour annoncer l'avènement du nouveau souverain. Cet émissaire doit ensuite « passer en Angleterre et en Hollande » pour y poursuivre ses offices, ce qui ne satisfait pas totalement Puisieux, le secrétaire d'État des Affaires

46 BnF, Ms fr. 16148, fol. 177r^o-v^o, 187r^o, Sancy à Louis XIII, Constantinople, 8 et 10 décembre 1617.

47 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 6, fol. 112r^o-v^o, Instructions données à Nans et Angusse, 4 mai 1618.

étrangères. « Il semble » en effet, à ses yeux, « que cela rabatte quelque chose de la dignité de cet envoy, qui eut esté mieux, s'il eut esté fait exprès et sans la sollicitation de Monsieur l'ambassadeur qui a aydé à le procurer ». Aussi confirme-t-il Nans et Angusse dans leurs fonctions, les exhortant à s'« acheminer par delà au plus tost » pour « y exécuter punctuellement la charge » qui leur « a été commise, car il seroit plus séant que ce fût à nostre instance que ce chaoux fut dépesché »⁴⁸. Dans le même temps cependant, soucieux de se rétablir en obtenant par lui-même la réparation attendue par la cour, Sancy s'est efforcé de « demander un autre envoy plus solennel d'un autre chaoux exprès pour la France seulement, et non comme celuy-cy qui va en Angleterre et en Hollande et semble faire cet office comme en passant chemin »⁴⁹. La nouvelle de cette seconde mission, qui parvient à Paris à la fin du mois d'août, ne satisfait toujours pas Puisieux, qui espère que Nans et Angusse seront arrivés à temps à Constantinople pour avoir part à cette expédition, car il serait « mieux et plus honorable que cette direction passe par [leurs] mains et non plus par celles de Monsieur de Sancy, à cause de ce qui est advenu en sa personne »⁵⁰. Mais aucun des deux *tchavuch* n'a attendu les Français pour se mettre en route.

Comme en 1581, la cour se retrouve donc en 1618 avec deux envoyés Turcs sur les bras et doit se mettre en ordre pour les recevoir, même s'ils ne correspondent pas forcément à ses attentes. Le premier arrive dans le courant du mois d'août. Il est « arrêté à Toulon faulte d'argent » et le roi doit lui « faire tenir cinq cents escus pour le dégager du vaisseau qui l'a amené ». « Ce sont ambassadeurs piestres », se lamente Puisieux⁵¹. « Cette satisfaction, estime-t-il encore, est fort chétive et indigne, mesmes passant comme il fait en Angleterre et en Hollande »⁵². « Homme de peu de méritte et de basse estoffe », comme l'affirme une relation du temps, ce *tchavuch*, qui « avoit esté deux ans esclave en Espagne, et depuis esclave du grand duc de Florence, duquel il s'estoit rachépté moyennant huit mil escus », n'en reçoit pas moins, le 23 septembre 1618, « audience en la grande salle de Monceaux, où toute la cour » se trouve. Sa harangue « en langue turque », qui annonce l'avènement d'Osmân « à l'empire des Ottomans [...], avecques offre et promesse de demeurer dedans l'amictié et alliance de France », ne comporte qu'un « petit mot d'excuse à la fin touchant ce qui s'estoit passé en la personne de Mr de Sancy ». Pour autant, « le roy le receut très favorablement et en sa langue françoise

48 *Ibid.*, fol. 125r^o-126r^o, Puisieux à Nans et Angusse, s.l., 15 juillet 1618.

49 *Ibid.*, fol. 139r^o-v^o, Puisieux à Nans et Angusse, s.l., 21 août 1618.

50 *Ibid.*, fol. 139v^o.

51 *Ibid.*

52 *Ibid.*, fol. 142v^o, Puisieux à Nans et Angusse, Paris, 4 septembre 1618.

remercia le grand seigneur de ce compliment et promit de luy garder inviolable amictié »⁵³.

78

La seconde mission se déroule selon un scénario à peu près semblable. Si l'envoyé, qui aborde aux côtes de France au début du mois de septembre, se trouve « en quelque meilleur esquipage »⁵⁴, il n'en est pas moins lui aussi « fort desnudé d'argent » et « c'est grande honte, ce me semble, martèle Puisieux, qu'ils nous envoient telles gens si mal pourvus de ce qui leur est besoin »⁵⁵. La cour néanmoins joue le jeu et lui accorde les honneurs. Il rejoint Paris au début du mois de novembre et goûte les plaisirs de la capitale et de ses alentours : une chasse à Saint-Germain-en-Laye⁵⁶ ; « un feu qui s'est fait sur la rivière et qu'il a trouvé fort beau »⁵⁷. Organisé « pour la resjouissance du jour de la nativité du roy », ce feu d'artifice en plusieurs tableaux exalte la majesté du souverain et le Turc est invité à venir la contempler. Il est alors installé « avec ceux de sa suite, dans l'une des chambres de la tour de Nesle » pour qu'il puisse le voir « à son aise »⁵⁸. Finalement, toujours « deffrayé aux despens du roy », il reçoit de nombreux égards et « un honneste présent » lui est remis à son départ, « afin qu'en retournant par delà, il leur puisse représenter la grandeur de la France qu'il admire et se louer du bon traitement qui luy est fait, comme il en aura tout subject »⁵⁹.

Dans les deux cas, la qualité médiocre des envoyés, la nullité de leur train, leur absence de moyens tranchent avec les honneurs qui leur sont réservés : audiences du roi au milieu de la cour, apparitions publiques, jeux et divertissements. Si le monarque et son entourage acceptent au bout du compte de traiter ces hommes avec un peu de faste, c'est d'abord, comme le concède lui-même le secrétaire d'État, pour donner satisfaction au nouveau maître de Constantinople, effacer le mauvais souvenir de l'affront infligé à Sancy et resserrer les fils d'une alliance désormais séculaire. Mais cette mise en scène et la publicité qui l'accompagne répondent aussi à d'autres objectifs. Le *Mercure de France* diffuse ainsi une longue lettre adressé par Osmân à Louis XIII, dans laquelle le sultan proteste de sa volonté de faire respecter les traités accordés à la France,

53 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 6, fol. 188^o-197^o, « Relation de l'envoy d'ung chaoux nommé Houssein par le grand seigneur sultan Osman au roy très chrestien Louis treizième du nom, empereur de France ».

54 *Ibid.*, fol. 144^o, Puisieux à Nans et Angusse, Paris, 18 septembre 1618.

55 *Ibid.*, fol. 181^o, Puisieux à Nans et Angusse, Paris, 30 octobre 1618.

56 *Ibid.*, fol. 182^o, Puisieux à Nans et Angusse, s.l., Paris, 13 novembre 1618.

57 *Ibid.*, fol. 205^o, Puisieux à Nans et Angusse, s.l., Paris, 28 novembre 1618.

58 *Mercure de France*, t. V, 1618, p. 283.

59 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 6, fol. 205^o, Puisieux à Nans et Angusse, s.l., Paris, 28 novembre 1618.

s'engage à observer « la foy » promise entre les deux dynasties et promet que l'ambassadeur du roi, qui « a reçu quelque mescontentement », sera désormais « tant plus honoré et caressé »⁶⁰.

L'alliance turque est à l'honneur et la monarchie, qui se flatte de ces protestations d'amitié, le fait largement savoir, comme en témoigne encore la parution d'un *Discours sur le subject de l'ambassade du grand Turc envoyé au très chrétien roy de France et de Navarre*, publié à la suite de l'audience accordée au premier des deux envoyés ottomans. Dans cet opuscule de douze pages, l'arrivée d'un émissaire du sultan est d'abord présentée comme un titre de gloire pour le roi de France. « Il est de la grandeur et majesté des princes », y affirme-t-on, « que plus ils sont hauts et relevez en grandeur sourcilleuse, plus jettent-ils leurs ombres au loing »⁶¹. Ainsi, « plus ils sont relevez en grandeurs et puissances, plus se vollent au loing le bruit et la renommée de leur crédit et pouvoir, qui fait que les nations estrangères et barbares les révèrent et respectent, et désirent leur bienveillance »⁶². Ces maximes générales se vérifient dans les relations de Louis XIII avec le nouveau sultan : ce dernier, en effet, « entre tous les roys, princes et potentats estrangers dont il a besoin de l'amitié et bienveillance, a singulièrement eu soin de s'asseurer de celle nostre roy très chrestien, comme prince et monarque, lequel il redoute plus que tous les autres rois du monde »⁶³.

La mise en valeur de l'alliance du sultan ottoman, ce prince puissant et lointain, exalte donc la gloire du souverain. Elle est aussi indissociable de l'affirmation d'une primauté, d'une prééminence de la France en Méditerranée orientale, dont l'auteur du discours rappelle les principaux éléments. En effet, la visite du *tchavuch* ottoman aurait d'abord permis de conforter le rôle prépondérant joué par Louis XIII dans la protection des chrétiens. Le roi aurait non seulement reçu par son entremise la certitude « de la liberté des pélerins au saint sépulchre et autres lieux où se sont opérez les mystères de nostre foy en la terre sainte, sans qu'il soit fait aucun trouble ny empeschement aux chrestiens qui voudront entreprendre ledit voyage de Hiérusalem », mais il aurait encore obtenu l'assurance « de la permission du restablissement du saint sépulchre de nostre Sauveur, selon ses pieuses et royales intentions, sans qu'il y soit donné ou permis estre fait aucun empeschement, soit de la part du grand seigneur, que

60 *Mercur de France*, t. V, 1618, p. 283-286.

61 *Discours sur le subject de l'ambassadeur du grand turc*, à Paris, Chez Isaac Mesnier, 1618, p. 3.

62 *Ibid.*, p. 4.

63 *Ibid.*, p. 7.

d'aucun autre ses gouverneurs officiers et sujets »⁶⁴. De même la position commerciale de la France dans les échelles du Levant se serait trouvée confortée et confirmée par la venue du *tchavuch*, qui aurait donné des garanties pour « la liberté du commerce, tant sur mer que sur terre par toute l'étendue de son empire et domination, tant pour les marchands françois, qu'autres estrangers chrestiens trafiquans en divers lieux par le monde »⁶⁵. « Toute la chrestienté, lit-on encore quelques pages plus loin, a des obligations particulières au feu roy Henry le Grand, de mémoire immortelle, et à nostre Louys le Juste, son fils, de ce que à leur faveur et crédit, et par l'entremise de leurs Majestez, le commerce est libre et permis par toute la domination de l'empire d'Orient »⁶⁶. C'est enfin sur le terrain politique, « pour le regard de la paix [...] entre les princes chrestiens et le party des Ottomans », que le resserrement des liens manifesté par les missions ottomanes de l'automne 1618 peut être utile : « La faveur de sa majesté et le respect des François y a plus apporté de progrez que la force des armes n'a peu faire durant la saison des guerres passées »⁶⁷.

On chercherait vainement dans ce *Discours* très officiel l'évocation des circonstances précises des « ambassades » turques de 1618, le rappel des mauvais traitements infligés à Sancy ou encore la mention des réparations exigées par la cour. Ces aspects sont délibérément gommés pour faire prévaloir d'autres interprétations et révéler d'autres enjeux. L'envoi par le sultan des deux *tchavuch* est d'abord regardé comme une espèce d'hommage que ce souverain barbare et lointain rendrait à la majesté du roi Louis XIII, dont il rechercherait l'alliance bienfaitrice et protectrice. Dans un second temps, il est aussi présenté comme le révélateur d'une primauté exercée par la France dans la relation entre l'Occident et l'Empire ottoman : les liens étroits entre les deux dynasties, soulignés par cette circulation d'émissaires et d'envoyés entre Constantinople et Paris, la conduiraient tout naturellement à exercer en Méditerranée orientale une primauté politique, mais aussi commerciale ou religieuse. Parce qu'elles sont entourées d'un déploiement de faste et de démonstrations spectaculaires, parce qu'elles s'accompagnent d'une large publicité, ces missions autrefois secrètes et cachées s'insèrent donc, à l'orée du XVII^e siècle, dans un dispositif plus vaste de glorification de la personne du monarque et d'affirmation d'ambitions géopolitiques dans le Levant. L'alliance turque n'est plus honteuse. Elle est assumée et revendiquée, perçue comme un instrument de grandeur et de puissance.

64 *Ibid.*, p. 9-10.

65 *Ibid.*, p. 9.

66 *Ibid.*, p. 11.

67 *Ibid.*, p. 12.

UN TURC À PARIS

Dans la galerie de Versailles, un ovale dédié aux « Ambassades envoyées des extrémités de la terre », représente la France en majesté entourée de quatre personnages venus lui prêter hommage. L'un d'entre eux, un Européen barbu, portant un bonnet de fourrure surmonté d'une aigrette, ainsi qu'une longue pelisse, lui offre une épée. À gauche de la composition, se tient, vu de dos, un homme barbu en habit oriental, avec un turban blanc sur la tête. Deux figures encore émergent à l'arrière-plan : un personnage à la peau sombre, affublé d'un turban et d'un vêtement noirs ; un homme au visage impassible coiffé d'une parure de plumes. Cette œuvre, qui n'est pas datée, mais qui a sans doute été peinte à la fin des années 1670 ou au début des années 1680, met ainsi en scène un Russe, un Turc, vraisemblablement un Maure d'Afrique et un Américain. Elle est à rapprocher d'une gravure de Nicolas I de Larmessin pour un almanach de 1669, intitulée « L'audience royale donnée aux nations étrangères », qui rassemblait déjà, autour de la personne du roi, assis sur un trône surmonté d'un dais, un Moscovite, un Turc, un Africain et un Américain ; au milieu d'un grand concours de courtisans⁶⁸.

Le déploiement pictural de cette thématique des ambassades lointaines, qui emprunte librement des éléments au modèle des Rois mages ou à la symbolique des quatre parties du monde, est indissociable de l'arrivée à la cour d'ambassadeurs du grand-duc de Moscovie en 1668 ou du sultan ottoman en 1669, suivis par bien d'autres ensuite, qu'il s'agisse de l'envoyé du Maroc en 1682, de ceux du roi de Siam en 1686, ou de l'ambassadeur du shah de Perse, à la fin du règne, en 1715⁶⁹. Qu'il exalte la France ou la personne du monarque, il s'inscrit clairement dans un projet de glorification royale et montre à quel point Louis XIV, qui se veut « le plus grand roi du monde »⁷⁰, affecte de voir dans ces missions expédiées par les souverains lointains une reconnaissance de sa majesté et de sa grandeur. Une telle ambition peut néanmoins se heurter à la médiocrité des réalités. Elle implique alors une transformation, une sublimation, à travers une véritable mise en scène de l'ambassade, comme le révèle le cas particulier du seul envoyé ottoman reçu à la cour durant le long règne du roi.

La mission de Süleymân *agha müteferrika*, avec laquelle s'achèvent les turbulences qui ont marqué les relations franco-ottomanes à l'occasion

68 À ce sujet, voir Gérard Sabatier, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 319-323.

69 Je renvoie ici à la Journée d'étude « Louis XIV et les souverains du bout du monde », organisée par Lucien Bély et Géraud Poumarède, au Château de Versailles, le 30 juin 2007, dont les travaux sont en cours de publication.

70 Lucien Bély, *Louis XIV : le plus grand roi du monde*, Paris, Gisserot, 2005.

de la guerre de Candie et du soutien que la France apporte à plusieurs reprises aux Vénitiens en lutte contre le sultan, illustre et résume à la fois les ambiguïtés de la stratégie de la tension adoptée par les deux puissances au cours de cette période⁷¹. Elle montre le désir de paix qui l'emporte des deux côtés sur les provocations et les accrochages, mais elle souligne aussi sans fard les incompréhensions et les décalages culturels qui demeurent toujours de part et d'autre. La venue de Süleymân est un acte diplomatique important, qui survient à un moment crucial des rapports entre la France et l'Empire ottoman. Le voyage du Turc coïncide en effet avec l'entreprise du duc de Beaufort ; il se déploie par conséquent sur un fond de crise grave et ses étapes sont scandées par les événements qui se déroulent en Orient : le départ de Süleymân suit de quelques semaines l'arrivée du corps expéditionnaire français en Crète⁷² et son périple est ensuite accompagné par la fausse rumeur d'un emprisonnement aux Sept Tours de l'ambassadeur du roi à Constantinople, Denis de La Haye⁷³ ou la nouvelle de la chute de la place de Candie qui met un terme au conflit et consacre la victoire des Ottomans⁷⁴.

C'est donc un contexte de tensions et de tragédie, celui des ultimes épisodes de la guerre de Candie, qui entoure le séjour du Turc en France. Pourtant, cette dimension est éclipsée par une interrogation lancinante sur la qualité de ce dernier et le cérémonial qu'il convient de lui appliquer, jusqu'à ce que tout l'éclat du cérémonial français et les plus grands honneurs soient finalement déployés pour celui qui n'est qu'un officier subalterne de la Porte. Il y a là un dérapage que quelques témoins ne manquent pas de désapprouver, même si tout semble indiquer que cette

71 Sur cette mission, voir Hélène Desmet-Grégoire, *Le Divan magique*, Paris, Le Sycamore, 1980.

72 Beaufort est arrivé à la mi-juin et Süleymân s'embarque en juillet, cf. AMAE, Correspondance politique, Turquie, sup. 3, fol. 348v^o, mémoire anonyme, s.l.n.d. Sur cette expédition, voir Charles Gérin, « L'expédition des Français à Candie en 1669 », *Revue des questions historiques*, 25 (1879), p. 67-130 ; André Le Glay, « L'expédition du duc de Beaufort (1668-1669) », *Revue d'histoire diplomatique*, 11 (1897), p. 192-215 ; et plus récemment Jean Nouzille, « Une intervention extérieure au XVII^e siècle : l'expédition française de Candie (1669) », *Revue internationale d'histoire militaire*, 68 (1987), p. 115-152 ; Guido Candiani, « Francia, Papato e Venezia nella fase finale della guerra di Candia », *Atti dell'Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, 152 (1993-1994), p. 829-872.

73 Voir par exemple AN, Mar, B/2, 8, fol. 126r^o-v^o, Colbert à Louis XIV, Paris, 21 septembre 1669.

74 C'est à partir du 16 octobre, depuis Blois, que l'ambassadeur vénitien en France, Giovanni Morosini, commence à faire état des « bruits funestes de la capitulation et reddition de la place de Candie [qui] remplissent la cour et le royaume tout entier d'un immense chagrin », cf. ASVe, Senato, Dispacci, Francia, filza 145, fol. 244r^o, Morosini au Sénat, Blois, 16 octobre 1669 ; au même moment, Süleymân est à Orléans, prêt à rejoindre Fontainebleau, où il arrive le 20 octobre.

mise en scène grandiose a été mûrement réfléchi et décidée. En effet, comme la plupart des envoyés des sultans vers les princes européens, Süleymân n'est pas un négociateur, mais un messenger. Il porte à Louis XIV une missive de Mehmed IV, dans laquelle ce dernier rappelle l'ancienneté de l'alliance entre les deux dynasties et le soin avec lequel il l'a observée de son côté, avant de s'inquiéter du rappel récemment annoncé de Denis de La Haye et d'en demander la cause⁷⁵. Le Turc lui-même ne fait d'ailleurs pas mystère de son rôle restreint. Lors d'une audience que lui accorde Hugues de Lionne le 19 novembre, il déclare très clairement à celui-ci : « Mon maître m'a envoyé pour rendre une lettre [au roi] et pour lui témoigner l'amitié et la bonne correspondance qu'il veut entretenir avec lui. [...] C'est ma commission, je n'ai autre chose à faire que cela »⁷⁶. D'autre part, conformément aux habitudes de la Porte déjà évoquées, l'envoyé a bien été choisi au sein des divers corps spécialisés qui assurent le fonctionnement du palais impérial, en l'occurrence les *müteferrika*⁷⁷. Comme à l'ordinaire, la mission est donc confiée à un personnage proche du pouvoir sultanal, mais d'un rang relativement secondaire.

Or la question du caractère de l'envoyé s'impose dans les préparatifs de sa réception, avant même son débarquement dans le royaume au cours du mois d'août. L'auteur d'un mémoire anonyme conseille ainsi à Louis XIV de s'informer avec précision de son rang et lui recommande de ne le recevoir qu'à la condition qu'il fût ambassadeur, car le sultan lui-même « n'admet à l'audience du baisemain que les ambassadeurs, qui ne le voyent que cette fois-là et à leur audience de congé »⁷⁸. Par précaution, Colbert envoie des ordres à Toulon afin qu'on y pratique « la plus attentive perquisition de la qualité personnelle du ministre, de celle de son caractère et de la quantité de familiers qu'il conduit avec lui »⁷⁹. Malheureusement, les avis qui reviennent à la cour au sujet du Turc apparaissent contradictoires, « beaucoup le désignant comme un envoyé, d'autres comme un ambassadeur du sultan »⁸⁰. Et si des informations

75 Voir la traduction de ce document publiée par Laurent d'Arvieux, *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, t. IV, Paris, chez André Cailleau, 1735, p. 166-169.

76 Laurent d'Arvieux, *Mémoires...*, t. IV, *op. cit.*, p. 150 : d'Arvieux lui-même avait été requis par Hugues de Lionne pour servir d'interprète au cours de cette audience.

77 Deux *müteferrika* ont été envoyés en France avant Süleymân : Alî en 1581 et Mustafâ en 1595, cf. Jean-Louis Bacqué-Grammont et al., *Représentants permanents...*, *op. cit.*

78 AN Mar, B/7, 205, f° 80r°-81r°, « Raisons touchant la venue de l'ambassadeur du Grand Seigneur, et de la manière qu'on le pourroit recevoir suivant ce qui se pratique à la Porte ottomane envers les ambassadeurs des princes chrétiens ».

79 ASVe, Senato, Dispacci, Francia, filza 145, fol. 76v°-77r°, Morosini au Sénat, Paris, 7 août 1669.

80 *Ibid.*, fol. 149r°, Morosini au Sénat, Paris, 4 septembre 1669.

venues de Constantinople confirment cette dernière version⁸¹, elles ne parviennent nullement à dissiper la suspicion que fait naître le simple examen de Süleymân et de ceux qui l'accompagnent. « Sa suite n'étant composée que de valets et ses ballots, peu nombreux, ne contenant aucun présent pour le roy », il aurait plutôt l'air d'un simple envoyé⁸². Après son passage à Marseille, du 21 au 23 septembre⁸³, M. de Meaux remarque de même qu'il « n'a point train d'ambassadeur, la plupart de ses gens, au nombre de vingt, n'étant que des valets ». Les fonctions qu'il exerce dans l'Empire ottoman plaident encore en ce sens : il ne serait qu'un « moutaferaca, dont il y en a plus de cinq cents à la Porte, et homme de paye »⁸⁴.

84

Malgré des témoignages aussi négatifs, on préfère entourer Süleymân de grands honneurs. Envoyé par la cour pour l'accueillir et régler le déroulement de son voyage, La Gibertie lui fait un compliment digne d'un ambassadeur à sa descente de vaisseau⁸⁵ et le premier président d'Oppède, accouru d'Aix, ordonne en son honneur une entrée à Toulon⁸⁶. À Marseille, il est logé à l'Hôtel de ville⁸⁷, « traité et régalaé suivant les ordres du roy, bien mieux que ne le sont à la Porte ottomane les ambassadeurs des princes chrétiens »⁸⁸. On organise même pour lui « le divertissement du bal, auquel grand nombre de personnes de qualité de l'un et l'autre sexe se trouvèrent en un ajustement des plus lestes »⁸⁹. Ce large déploiement

81 BnF, Ms fr. 14118, fol. 79v°, « Mémoires de Monsieur de Saintcot », t. II.

82 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 58r°-v°, « Sur le cérémonial observé en France en 1669 à l'égard de l'aga Soliman », par N. L. Le Dran.

83 Sur l'itinéraire suivi par Soliman pour rejoindre la cour, voir AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 224r°-225r°, « L'audience donnée par Sa Majesté à Soliman musta-feraga, envoyé du Grand Seigneur, avec ce qui s'est passé en son voyage ».

84 *Ibid.*, fol. 189r°, Meaux à Lionne, Marseille, 1^{er} octobre 1669. Voir encore AMAE, Correspondance politique, Turquie, sup. 3, fol. 348r°, mémoire anonyme, s.l.n.d. : la charge de *müteferrika* est comparée à celle de « garde de la manche du roy, de gentilhomme à bec de corbin et de gentilhomme ordinaire, car elle tient quelque chose de ces trois fonctions » ; l'auteur estime néanmoins le rang des *müteferrika* supérieur à celui des *tchavuch*, qui servent eux-aussi d'envoyés vers les princes étrangers.

85 BnF, Ms fr. 14118, fol. 81r°-82r°, « Mémoires de Monsieur de Saintcot », t. II.

86 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 186r°-187r°, 193r°-v°, La Gibertie à Lionne, Marseille, 15 septembre, et Lyon, le 4 octobre 1669.

87 AMAE, Mémoires et documents, France, vol. 1728, fol. 60r°-61r°, Coquerel à Lionne, Toulon, 24 septembre 1669.

88 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 188r°, Meaux à Lionne, Marseille, 1^{er} octobre 1669. Voir encore sur les détails du séjour de Süleymân à Marseille, AMAE, Mémoires et documents, France, vol. 1728, fol. 54r°-55r°, Du Pillés à Lionne, Marseille, 24 septembre 1669.

89 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 224r°, « L'audience donnée par Sa Majesté... », mém. cité.

d'égarde heurte parfois les contemporains : un certain Coquerel, qui a passé plusieurs années à Constantinople où il avait accompagné le comte de Marcheville, argue de son expérience pour se déclarer tout « surpris de cet excès d'honneurs que l'on a rendus à [l'envoyé du sultan] entrant en France »⁹⁰. L'attitude hautaine adoptée par Süleymân ne fait d'ailleurs qu'accroître l'indignation. L'incident est évité de justesse à plusieurs reprises : les Marseillais crient par exemple au scandale, parce qu'il a voulu « recevoir le compliment de M^{rs} les échevins à cheval, sans mettre pied à terre, hors la porte, contre la coutume »⁹¹. Arrivé à Lyon le 1^{er} octobre, il refuse obstinément que les douaniers inspectent ses bagages, prétendant que « les hardes de Monsieur l'ambassadeur de France en Turquie ne vont point à la doane et qu'il est ambassadeur comme luy, et que son mestre le feroit maltréter, s'il sçavoit qu'il eût souffert qu'on eût ouvert ses hardes »⁹². Toutefois, ces frasques ne l'empêchent pas d'être accueilli partout avec « les complimens et les honneurs qu'on luy avoit faicts dans les autres lieux »⁹³, et ce, par la volonté du roi. Remontant la vallée du Rhône, il oblique ensuite vers Orléans, qu'il atteint le 16 octobre, puis Fontainebleau, où il parvient le 20. La cour est à Saint-Germain. Il faut désormais songer à l'audience de l'envoyé et la question de son rang se pose plus que jamais.

On est toujours dans le flou à ce sujet et on hésite sur le traitement qu'il convient de lui accorder. Sur ordre du roi, rapporte le vénitien Morosini, Süleymân est retenu quelques jours à Fontainebleau, « afin de décider les modalités de sa réception avant sa venue, le gouvernement vivant encore dans l'incertitude du caractère qu'il porte »⁹⁴. C'est précisément pour le « connaître avec certitude », que La Gibertie demande au Turc « la communication de sa lettre de créance », mais celui-ci refuse, ne voulant permettre « que sa lettre pour le roy fût ouverte avant qu'il l'eût présentée à Sa Majesté », ce qui ne fait qu'augmenter « les soupçons que l'on avoit qu'il n'estoit point ambassadeur et qu'il n'avoit au plus que la qualité d'envoyé »⁹⁵. Hugues de Lionne est alors chargé d'en savoir davantage. Süleymân est transféré à Issy dans la maison de La Bazinière et le secrétaire

90 AMAE, Mémoires et documents, France, vol. 1728, fol. 51v^o-52r^o, Coquerel à Lionne, Toulon, 24 septembre 1669.

91 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 188r^o, Meaux à Lionne, Marseille, 1^{er} octobre 1669.

92 *Ibid.*, fol. 193v^o-194r^o, La Gibertie à Lionne, Lyon, 4 octobre 1669.

93 *Ibid.*, fol. 224v^o, « L'audience donnée par Sa Majesté... », mém. cité.

94 ASVe, Senato, Dispacci, Francia, filza 145, fol. 281v^o, Morosini au Sénat, Saint-Germain, 13 octobre 1669.

95 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 62v^o-63r^o, « Sur le cérémonial... », mém. cité.

d'État s'apprête à la recevoir chez lui, à Suresnes, dans une mise en scène inédite. Lionne s'efforce en effet de reconstituer le divan du grand-vizir pour y accueillir le Turc et sollicite les avis et les compétences de Laurent d'Arvieux, un négociant provençal féru de langues orientales, qui a longuement séjourné pour ses affaires dans le Levant, avant d'accomplir ensuite une mission officielle à Tunis et de rentrer enfin à la cour, où il fait antichambre depuis plusieurs années dans l'espoir d'un avancement⁹⁶. L'envoyé du sultan est finalement introduit le 2 novembre dans un cadre saisissant, un cabinet transformé en salle d'audience du sérail. Tout a été prévu dans le moindre détail, puisqu'après un échange de quelques minutes, « on servit le caffè et ensuite le sorbet à la manière des Turcs et toute la compagnie en fut régalée. Le parfum suivit et fit la fin de l'audience »⁹⁷. L'épisode est d'ailleurs jugé suffisamment pittoresque pour qu'on en tire bientôt une gravure sur laquelle on retrouve les principaux éléments de la reconstitution : le sofa de fortune et ses coussins chamarrés, le siège réservé à Süleymân et les deux hommes absorbés dans leurs conciliabules. De son côté, Lionne s'empresse d'écrire dès le lendemain à Louis XIV pour lui dire qu'il s'est acquitté « parfaitement bien de la fonction que [Vostre Majesté] m'avoit donnée pour un quart d'heure de son grand visir » et lui narrer ensuite tous les détails de l'entrevue⁹⁸.

Le secrétaire d'État tente de profiter de cette rencontre et d'un autre entretien, organisé le 19 novembre selon des formes semblables⁹⁹, pour en apprendre un peu plus sur le caractère de l'envoyé, mais il n'obtient que des réponses vagues. Il parvient néanmoins à se faire délivrer une lettre écrite par le *kâymakâm* d'Andrinople et constate, après l'avoir fait traduire, que le Turc n'y « est point nommé du mot d'*elchi*, qui veut dire ambassadeur », sans pour autant en tirer des conclusions définitives¹⁰⁰. Ces tentatives, qui ne dégagent rien de certain sur la mission de Süleymân, relancent les controverses. « On agita plusieurs fois dans le Conseil, rapporte d'Arvieux, si le roi donneroit audience à Soliman comme à un ambassadeur ou seulement comme à un envoyé et si le roi le verroit en

96 Laurent d'Arvieux, *Mémoires...*, t. IV, *op. cit.*, p. 130. Sur d'Arvieux, voir Warren Hamilton Lewis, *Levantine adventurer : the travels and missions of the chevalier d'Arvieux, 1653-1697*, London, André Deutsch, 1962.

97 Laurent d'Arvieux, *Mémoires...*, t. IV, *op. cit.*, p. 137-138.

98 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 197^r°-v^o, Lionne à Louis XIV, s.l., 3 novembre 1669.

99 Une relation de cette deuxième audience dans AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 83^r°-84^v°, *Relation de l'audience donnée par le sieur de Lionne à Soliman Musta-Féragu, envoyé au roy par l'empereur des Turcs, le mardy 19 novembre 1669, à Suresne.*

100 Laurent d'Arvieux, *Mémoires...*, t. IV, *op. cit.*, p. 146.

public ou en particulier »¹⁰¹. La décision du Conseil intervient finalement au début du mois de décembre. Il fut « enfin résolu, raconte d'Arvieux, qu'il auroit audience du roi d'une manière qui tiendrait le milieu entre les cérémonies que l'on pratique pour les ambassadeurs et celles qui sont en usage pour les simples envoyés »¹⁰².

À vrai dire, plus qu'une solution médiane, c'est une audience d'un genre nouveau qui se prépare dans un faste exubérant. Le 3 décembre, on fait faire à Süleymân « une espèce d'entrée » dans Paris¹⁰³, qui le conduit « par la porte Dauphine »¹⁰⁴ jusqu'à l'Hôtel des ambassadeurs de Venise « préparé [pour lui] avec quelque magnificence »¹⁰⁵. L'audience royale est prévue pour le surlendemain. Au petit matin du 5, Berlize, qui fait fonction d'introducteur des ambassadeurs, passe donc prendre l'envoyé à son logis. Il le mène d'abord à Chatou, où l'on sert le dîner, puis poursuit avec lui vers Saint-Germain. La cour s'y est apprêtée, elle attend. « Une grande partie des troupes de la Maison de Sa Majesté » s'est disposée aux abords du château : « dans la grande cour, les compagnies des gardes françoises et suisses » sont postées « de costé et d'autre sur quatre lignes », et « les compagnies des gardes du corps » se massent « derrière sans avoir leurs espées nues à la main ». Puis viennent les mousquetaires, « en haye à pied, à la file des gardes françoises et suisses dans l'avant-cour, depuis la balustrade de la grande cour jusqu'à la porte de lad. avant-cour qui est sur la rüe », avec « derrière eux, les gendarmes et les cheveau-légers en deux escadrons ». Enfin, « dans la petite cour », se trouvent « les gardes de la porte en haye, et les cent suisses, rangez de mesme de part et d'autre »¹⁰⁶.

À l'extérieur, la démonstration de force est donc impressionnante, mais le clou du spectacle a été préparé à l'intérieur. La réception est prévue « dans la grande galerie du chasteau neuf ». Pour l'occasion, elle a été ornée « des plus belles tapisseries de la couronne et de quantité de grands vazes d'argent, eslevez sur des pieds d'estaux aussy d'argent ». « Tout le parterre » est recouvert d'un tapis de pied, au bout duquel le trône a été arrangé : il est « eslevé de 4 à huit degrés couverts d'un grand tapis » et

101 *Ibid.*, p. 151.

102 *Ibid.*, p. 152.

103 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 72r°, « Sur le cérémonial... », mém. cité.

104 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 224v°, « L'audience donnée par sa majesté... », mém. cité. Voir aussi BnF, Ms fr. 14118, fol. 88r°-89r°, « Memoires de Monsieur de Saintoct », t. II.

105 ASVe, Senato, Dispacci, Francia, filza 145, fol. 352v°-353r°, Morosini au Sénat, Paris, 4 décembre 1669.

106 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 75r°-v°, « Sur le cérémonial... », mém. cité.

supporte « la grande chaise d'argent du roy »¹⁰⁷. Exceptionnellement, sur ordre de Louis XIV, les courtisans ont abandonné le deuil qu'ils portaient pour Henriette de France, la reine douairière d'Angleterre décédée depuis peu, et se sont tous « vestus superbement » : « l'éclatante foule du beau monde de la cour » se masse sur les bords de la galerie « avec tant d'autres personnes considérables », qu'il ne s'est « jamais vu d'assemblée plus nombreuse ny plus belle »¹⁰⁸. Le plus incroyable réside sans doute dans le costume du monarque, un justaucorps « couvert de diamans », tout comme « son épée et le cordon de son chapeau »¹⁰⁹, un habit qui coûterait au bas mot « quatorze millions », ajusté seulement pour recevoir le Turc « avec plus de magnificence »¹¹⁰. Toute cette ostentation fleure le scandale : elle contraste avec l'allure de Süleymân et de sa suite. Il porte « une veste de satin blanc avec la robe de drap écarlate doublée de martre-zibeline, le bonnet de velours rouge et le turban de mousseline dont les extrémités estoient d'un tissu d'or » ; aux abords du château, il est monté avec ses serviteurs « sur des chevaux de la grande écurie » pour en traverser les cours¹¹¹. Pourtant, jamais « rien ne parut si pauvre, ni si misérable » aux yeux d'Olivier d'Ormesson qui assiste à la cérémonie. « Le turc arriva à cheval », note-t-il dans son *Journal*, « précédé de vingt turcs, tous avec des robes vertes de serge et des turbans fort sales, lui, avec une veste rouge de camelot au plus, car il n'y parut point d'or ni de soie, et après suivaient sept ou huit autres à cheval, aussi mal vêtus que les autres »¹¹².

On comprend à lire ces témoignages que le roi et ses ministres ont finalement renoncé à tous leurs calculs autour du caractère de Süleymân et du traitement qu'il mérite, pour emprunter la voie d'un cérémonial extraordinaire, reposant sur l'étalage, outré jusqu'à l'excès, de la puissance et de la richesse du souverain très chrétien. Il s'agit bien de l'invention d'un rituel inédit à l'usage des envoyés des monarques lointains et infidèles. Il ne fait aucun doute que cette débauche d'opulence et d'apparat est d'abord destinée à honorer ces émissaires orientaux, ainsi que leurs maîtres, en témoignant le prix que le Très chrétien attache à leur amitié, dans le même

107 *Ibid.* Voir aussi BnF, Ms fr. 14118, fol. 90v^o-91r^o, « Mémoire de Monsieur de Saintot », t. II.

108 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 226r^o, « L'audience donnée par sa majesté... », mém. cité.

109 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 76r^o, « Sur le cérémonial... », mém. cité.

110 Olivier Le Fèvre d'Ormesson, *Journal*, t. II, Paris, Imprimerie impériale, 1861, p. 576-579.

111 AMAE, Correspondance politique, Turquie, vol. 9, fol. 224v^o, « L'audience donnée par Sa Majesté... », mém. cité.

112 Olivier Le Fèvre d'Ormesson, *Journal*, t. II, *op. cit.*, p. 577.

temps, il s'agit aussi de les impressionner par cette exhibition de la majesté du monarque et de l'ampleur de ses ressources. Enfin, ces mises en scène sont encore un moyen pour le roi de mettre en valeur les contacts qui l'unissent aux potentats du bout du monde et de s'en faire une gloire. Elles consacrent en effet l'image d'un souverain tout-puissant aux pieds duquel les peuples du globe viennent se prosterner les uns après les autres et si l'on en croit l'ambassadeur de Venise, Louis XIV aurait vu d'emblée dans la mission de Süleymân « un tribut à sa grandeur et puissance »¹¹³.

Incontestablement, le monarque et son entourage ont fait le choix de la célébration de l'alliance turque au détriment de toute autre considération. Le cérémonial mis au point souligne cette volonté de faste, même si dans les détails, il ne reprend pas exactement celui habituellement réservé aux ambassadeurs. La disproportion entre la qualité du Turc et le traitement qui lui est accordé n'en apparaît pas moins de façon évidente et ce décalage finit par conduire à un incident qui était prévisible. Alors que Süleymân attend du monarque qu'il se lève de son trône pour prendre la lettre impériale qu'il lui tend, Louis XIV refuse de se mouvoir, ce qui contraint le messager à lui déposer son pli sur les genoux¹¹⁴. La cérémonie, qui avait commencé dans l'exubérance, s'achève dans la brouille. « Après avoir fait une inclination », lit-on dans une relation qui en a été faite, l'envoyé « se retira brusquement en murmurant entre ses dents, avec des signes de colère »¹¹⁵. De son côté, le Bourbon se froisse devant l'attitude du Turc. « Ils sont restés bien peu satisfaits l'un de l'autre », écrit le nonce Bargellini au lendemain de l'épisode, le second « prétendant ou plutôt faisant instance que Sa Majesté se mette debout pour recevoir la lettre du Grand Turc et le roi répondant que ce n'était pas l'usage en France »¹¹⁶. La mission de l'envoyé du sultan s'achève dans la discorde. Isolé, il est finalement reconduit en Provence sans avoir reçu son audience de congé. Le rang de Süleymân et la personnalité même de celui-ci n'étaient pas à la hauteur des attentes de la cour ; ils font en partie obstacle à ses desseins. Les simples émissaires, dont on pouvait encore se satisfaire lorsqu'il ne s'agissait que de traiter des affaires ponctuelles ou secrètes, ne conviennent

113 ASVe, Senato, Dispacci, Francia, filza 145, fol. 128r^o, Morosini au Sénat, Paris, 29 août 1669 : « *Il re gode di questo tributo alla sua grandezza e potenza* ».

114 Voir la relation de cet incident dans BnF, Ms fr. 14118, fol. 92v^o-93v^o, « Mémoires de Monsieur de Saintot », t. II ; Laurent d'Arvieux, *Mémoires...*, t. IV, *op. cit.*, p. 261-262.

115 AMAE, Mémoires et documents, Turquie, vol. 10, fol. 78v^o, « Sur le cérémonial... », mém. cité. Cf. de même BnF, Ms fr. 14118, fol. 94r^o-v^o, « Mémoires de Monsieur de Saintot », t. II.

116 ASV, Segreteria di Stato, Francia, vol. 272, fol. 325r^o, Pietro Bargellini à Giacomo Rospigliosi, 6 décembre 1669.

plus dans un monde où l'activité diplomatique est considérée comme l'un des formes par excellence de l'exercice de la souveraineté. Les princes voient désormais dans l'étendue de leurs alliances le reflet de leur gloire.

UNE ALLIANCE EXALTÉE

Les missions de 1618 et 1669 n'étaient pas à la hauteur de l'attente des souverains qui cherchaient à célébrer leur alliance avec la Porte. Au XVIII^e siècle, l'ambassade de Mehmed Efendi en 1721, puis de son fils Sa'ïd Efendi en 1741-1742 leur donnent en revanche la plus entière satisfaction. Ces hommes sont des dignitaires du gouvernement ottoman ; ils ont bien le caractère d'ambassadeur qui avait tant manqué à Süleymân Agha en 1669 ; leur suite est nombreuse et ils apportent de riches présents¹¹⁷. Mehmed Efendi et son fils sont aussi des négociateurs chevronnés : le premier, qui exerce les fonctions de grand trésorier de la Porte, a participé aux tractations de la paix de Passarowitz avec les Impériaux et les Vénitiens ; le second, qui avait accompagné son père en France en 1721, a accompli par la suite diverses missions à Saint-Pétersbourg et en Suède, avant de travailler à la délimitation des frontières avec l'Autriche, après la paix de Belgrade de 1739. Le rang et l'expérience des deux ambassadeurs, le faste qui entoure leurs missions, sont une claire manifestation du désir d'ouverture vers l'Occident qui anime le gouvernement ottoman à cette période. Ces missions sont les bienvenues en France : la cour y trouve non seulement un moyen de resserrer encore les liens très forts qu'elle entretient déjà avec l'Empire ottoman, mais aussi une occasion d'exalter la gloire de la monarchie et de ceux qui l'incarnent. La venue de Mehmed Efendi en 1721 permet ainsi au Régent, qui organise en son honneur une série de réceptions et de célébrations spectaculaires, de détourner un moment l'attention des tensions et des difficultés qui traversent son gouvernement.

Saint-Simon a consacré de longues pages dans ses *Mémoires* à la description de l'audience royale donnée à Mehmed Efendi le 21 mars 1721¹¹⁸. Un long cortège conduit l'ambassadeur à travers la ville depuis son logis jusqu'aux Tuileries où l'attend le roi. La traversée du jardin qui borde le palais est le moment crucial de cette cavalcade : la foule se presse comme au spectacle sur les terrasses qui surplombent son parcours, tandis que lui-

¹¹⁷ Sur ces missions, et notamment sur celle de Mehmed Efendi, voir l'ouvrage de Fatma Müge Göcek, *East encounters West. France and the Ottoman Empire in the Eighteenth century*, New York, Oxford University Press, 1987.

¹¹⁸ Arthur de Boislisle (éd.), *Mémoires de Saint-Simon*, t. XXXVIII, Paris, Hachette, 1926, p. 149-153.

même et sa suite progressent entre deux haies des gardes française et suisse. La réception a lieu dans la galerie des Tuileries : « elle étoit tendue des plus belles tapisseries de la couronne, rapporte le mémorialiste ; les dames, fort parées, remplissoient les gradins magnifiquement ornés, et la galerie, couverte de beaux tapis de pied, étoit fort remplie d'hommes ». La dignité de Mehmed Efendi, la retenue de son attitude au cours de l'audience, la qualité des présents offerts le distinguent tout particulièrement. Dans son *Journal*, Mathieu Marais note à son propos, après avoir relaté cette journée, qu'il « répond avec beaucoup d'esprit à ceux qui lui parlent » et qu'il se montre « enchanté des honneurs qu'on lui fait ». Au passage, Marais mentionne aussi son fils Sa'ïd, « très gracieux et très bien élevé »¹¹⁹. Le récit de ces cérémonies est immédiatement imprimé et largement diffusé ; les éléments principaux en sont repris par les gazettes. Tous les témoignages s'accordent pour souligner l'apparat déployé à cette occasion. Il est bien, confirme Saint-Simon, celui habituellement utilisé pour les ambassadeurs extraordinaires, même si dans le cas du Turc la foule qui se presse pour le voir vient encore ajouter une dimension spectaculaire à ses apparitions publiques.

Au-delà même de ces audiences fastueuses et de ces cortèges magnifiques, destinés à honorer les ambassadeurs turcs et leur maître, tout en mettant en scène le lien entretenu avec ce dernier, les missions de Mehmed Efendi et Sa'ïd Efendi favorisent aussi un processus d'intégration du sultan dans le concert des souverains du temps. Dans ces moments exceptionnels, l'altérité de la puissance ottomane semble s'estomper. C'est ainsi qu'avec ces deux ambassadeurs, pour la première fois, des envoyés turcs sont hébergés à l'Hôtel des ambassadeurs extraordinaires durant leur séjour. Saint-Simon juge cette nouveauté suffisamment importante pour la noter dans ses *Mémoires*, en insistant bien sur le fait que Mehmed Efendi y « fut toujours logé et défrayé avec toute sa nombreuse suite, tant qu'il fut à Paris »¹²⁰. Cette disposition vaut aussi, vingt ans plus tard, pour Sa'ïd Efendi¹²¹. Dans le même temps, plus encore que son père ne l'avait fait autrefois, ce dernier trouve tout naturellement sa place au sein du corps diplomatique présent à la cour. La *Gazette de Hollande* signale le 16 mars 1742 que le « roi a permis à l'ambassadeur du Grand Seigneur d'aller aux audiences de Sa Majesté les jours que les ambassadeurs des puissances chrétiennes y

119 Mathurin de Lescure (éd.), *Journal et mémoires de Mathieu Marais, avocat au parlement de Paris sur la Régence et le règne de Louis XV, (1715-1737)*, t. II, Paris, Firmin Didot Frères, 1864, p. 108-109.

120 Arthur de Boislesle (éd.), *Mémoires...*, t. XXXVIII, op. cit., p. 149.

121 *Gazette de Hollande*, 26 décembre 1741.

sont admis, ce qui n'avoit jamais été pratiqué »¹²². Cette reconnaissance officielle ne fait que valider la participation active de Sa'ïd Efendi aux formes de sociabilité que développe le petit groupe des représentants étrangers en poste à Paris, jusque dans leurs aspects les plus mondains. Les gazettes dressent par exemple la liste des nombreux dîners auxquels il est convié. En février 1742, l'ambassadeur des États Généraux des Provinces-Unies donne ainsi « un splendide repas aux ministres étrangers, ainsi qu'à l'ambassadeur de la Porte ottomane »¹²³. Quelques semaines plus tard, il est imité par l'ambassadeur de Venise, qui organise en l'honneur de Sa'ïd Efendi, une réception à laquelle « tous les ambassadeurs et ministres étrangers furent priez, ainsi qu'un grand nombre des principaux seigneurs de la cour »¹²⁴. En avril, c'est au tour du représentant du roi des Deux-Siciles de régaler « l'ambassadeur du Grand Seigneur, ainsi que ceux d'Espagne, de Russie, de Venise et de Malte »¹²⁵, tandis que la *Gazette de Hollande* indique encore qu'à la fin du mois de mai « le comte de Tessin, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire du roi de Suède » reçoit lui aussi « l'ambassadeur du Grand Seigneur et plusieurs ministres étrangers »¹²⁶. Mais Sa'ïd Efendi ne se contente pas d'aller ainsi d'une table à l'autre. Il n'omet pas de rendre la politesse et de réunir pour « un splendide repas », les « ministres étrangers et de la cour » et « plusieurs autres personnes de distinction »¹²⁷.

Les missions de 1721 et 1741-1742 sont enfin une occasion de confrontations, d'échanges et de transferts culturels. La cour met à profit le long voyage qui conduit les ambassadeurs ottomans depuis les ports de Provence jusqu'à la capitale, puis les séjours de plusieurs mois qu'ils effectuent dans celle-ci, pour organiser un programme chargé de visites et de divertissements, destiné à exalter la grandeur de la France et les réalisations de ses souverains. Mehmed Efendi n'est pas insensible, loin s'en faut, à ces découvertes. Il a consigné ses impressions dans sa relation d'ambassade, qui révèle par conséquent ses curiosités et ses enthousiasmes¹²⁸. Le représentant du sultan ne voit dans Toulouse qu'une cité « très grande mais un peu ruinée », tandis que Bordeaux lui plaît : « Ses bâtiments sont très beaux, sa situation charmante, sa vue très agréable ». Des châteaux de la Loire, il retient surtout Chanteloup,

122 *Ibid.*, 16 mars 1742.

123 *Ibid.*, 9 février 1742.

124 *Ibid.*, 2 mars 1742.

125 *Ibid.*, 20 avril 1742.

126 *Ibid.*, 1^{er} juin 1742.

127 *Ibid.*, 13 avril 1742.

128 Ce beau texte a été édité par Gilles Veinstein, *Le Paradis des infidèles. Un ambassadeur ottoman en France sous la Régence*, Paris, Maspéro, 1981.

aujourd'hui détruit, qui est à ses yeux « un palais magnifique avec un jardin charmant », ou encore Chambord, « bâti dans un lieu de délices ». Versailles l'enchantait par sa « disposition merveilleuse, qui inspire la joie et chasse la mélancolie », et le frappa par son immensité : « Il y a une infinité d'appartements construits dans toutes les proportions géométriques, qui communiquent les uns dans les autres, et beaucoup de logements séparés ; en un mot, c'est un palais dont on n'a point vu le pareil et la renommée publie que l'Europe n'a rien qui puisse entrer en concurrence avec lui et avec son jardin ». Mehmed Efendi est aussi conduit à Marly, à Saint-Cloud ou à Meudon, qui le séduisent à leur tour. À Paris, il visite le Palais-Royal, demeure du régent, « très beau et très vaste », ou encore Notre-Dame, « église très ancienne et très grande ». Il dîne aux Invalides et rien ne lui est épargné : il doit en parcourir les dortoirs, la pharmacie avec ses « milliers de bouteilles de cristal, remplies de toutes sortes de médicaments », les fours et les cuisines, ainsi que l'église, dont le dôme doré est « orné de peintures d'une beauté admirable ». L'ambassadeur ottoman se rend encore au Jardin du roi ou Jardin des plantes. Il vient admirer la manufacture des Gobelins et ses tapisseries. Il passe enfin une soirée à l'Opéra, « où l'on représente des merveilles » : « Ce lieu était superbe ; les balustrades, les colonnes, les plafonds et les murailles, tout était doré. Cette dorure et l'éclat des étoffes d'or que les dames portaient et celui des pierreries dont elles étaient noyées firent, à la lueur des bougies, le plus bel effet du monde ». Même si Mehmed Efendi prend soin de ne classer Paris qu'après Constantinople dans l'ordre de ses préférences, il ne peut empêcher sa plume de se laisser gagner par l'euphorie et s'exclame : « Que de palais sans nombre, d'églises, de bibliothèques et de choses rares, curieuses et extraordinaires, n'ai-je point encore vus » dans cette ville¹²⁹ ! Il avait même été prévu qu'il se rende à la Sorbonne, dont on avait orné la grande salle dédiée aux disputes « avec des tapis de Turquie, les plus riches qu'on put trouver ». Mais l'ambassadeur s'était finalement excusé. « Les uns disent qu'une indisposition l'empêcha de s'y rendre. D'autres croient qu'une raison politique ne lui a pas permis de s'exposer aux disputes ordinaires touchant la créance de la religion chrétienne »¹³⁰.

À son tour, en 1741-1742, Sa'ïd Efendi se prête bien volontiers à ce tour des curiosités du royaume. Les contemporains le considèrent d'ailleurs comme un « ministre curieux de tout ce qui a rapport aux arts et aux sciences » et insistent sur le fait qu'il serait « lui-même savant »¹³¹. Lors

129 Gilles Veinstein (éd.), *Le Paradis des infidèles...*, op. cit., p. 77, 85, 87-88, 101, 109-111, 115-116, 121-129, 131-136.

130 *Gazette de Hollande*, 18 juillet 1721.

131 *Ibid.*, 13 mars 1742.

de son séjour parisien, il visite ainsi la Manufacture royale de mécanique, où il assiste à une démonstration des moulins à bras, dont l'efficacité semble le ravir : « Ce ministre parut si content qu'il résolut d'en envoyer au Grand Seigneur »¹³². On le conduit aussi au cabinet de l'abbé Nollet, qui réalise « devant lui, pendant quatre heures, les expériences de physique les plus curieuses ». Puis, « chez le S^r Bion, ingénieur du roi et fabricant d'instrumens de mathématiques sur le Quai de l'Horloge », il examine « avec attention les ouvrages de ce célèbre artiste », faisant « le choix avec beaucoup de discernement et de goût d'un assortiment assez considérable de divers instrumens des plus parfaits, des plus curieux et des plus utiles pour les emporter à Constantinople »¹³³. Les divertissements ne sont pas non plus oubliés dans ce programme : « avec une nombreuse suite », il se rend à l'Opéra, « où il avoit retenu trois des premières loges et trois des secondes »¹³⁴. Il fréquente aussi la Comédie française et la Comédie italienne¹³⁵. Quelques attentions particulières lui sont aussi réservées. On fait rejouer pour lui « la tragédie turque, intitulée Zaire, de la composition de M. de Voltaire »¹³⁶ ; on lui présente aussi « les jeunes élèves, auxquels le roi fait enseigner les Langues orientales », et ces derniers « le haranguèrent en arabe »¹³⁷. La mission de Sa'ïd Efendi, plus encore que celle de son père, est ainsi placée sous le signe d'échanges culturels qui conduisent à un effacement progressif des marqueurs de l'altérité. L'ambassadeur ne manque jamais de rappeler le souvenir qu'il a conservé de sa première visite en France à la suite de son père ; à plusieurs reprises, il déclare qu'il « aime la nation française » ou bien qu'il « a le cœur français »¹³⁸. La *Gazette de Hollande* signale encore le « grand cas » qu'il fait « des François », soulignant qu'« il en a plusieurs à sa suite, avec un chapelain catholique qu'il a amené de Constantinople », ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour un représentant du sultan¹³⁹. Ce brouillage des identités se trouve parfaitement illustré par le grand portrait d'apparat que lui consacre le peintre Joseph Aved en 1742. Conservé au château de Versailles, ce tableau représente Sa'ïd Efendi en pied, vêtu de la coiffe et du caftan doublé de martre zibeline des dignitaires de la Porte. Mais le décor est celui d'une résidence royale, la composition celle d'un portrait de cour, les allusions résolument occidentales. Aved souligne le rôle

132 *Ibid.*, 16 février 1742.

133 *Ibid.*, 2 mars 1742.

134 *Ibid.*, 30 janvier 1742.

135 *Ibid.*, 2 février 1742.

136 *Ibid.*, 2 février 1742.

137 *Ibid.*, 2 mars 1742.

138 *Ibid.*, 24 novembre et 12 décembre 1741.

139 *Ibid.*, 2 janvier 1742.

diplomatique de l'Ottoman en figurant à côté de lui, sur un riche bureau, ses lettres de créance, ainsi que plusieurs ouvrages de droit international. Il peint aussi en arrière-plan, à travers l'embrasure de la tenture, l'entrée solennelle de son ambassade dans Paris, par la porte Saint-Antoine. Divers objets présents dans la composition, comme le globe terrestre ou la lunette d'approche, évoquent encore sa vaste érudition et sa connaissance du monde qui frappent les contemporains. Sa'ïd Efendi lui-même paraît s'amuser de ce contraste, qu'il considère avec un léger sourire.

Plus de deux siècles séparent les émissaires qui circulaient dans le secret entre la France et l'Empire ottoman au début des années 1530 de la réception fastueuse accordée à Sa'ïd Efendi en 1741-1742. L'histoire des envoyés turcs qui se succèdent à la cour du XVI^e au XVIII^e siècle est à l'image de l'alliance turque elle-même. Elle reflète la pérennité d'un lien qui s'affirme et s'amplifie sans être jamais véritablement remis en cause. Mais elle donne aussi la mesure de l'intégration progressive de la Porte dans le jeu européen. La relation avec les Turcs perd peu à peu cette dimension sulfureuse qu'elle avait à coup sûr pour Louis XI à la fin du XV^e siècle. Les sultans tendent ainsi à devenir des interlocuteurs, parfois des partenaires, et leurs ambassadeurs peuvent ainsi recevoir des égards identiques à ceux des autres souverains.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	
Lucien Bély	7
INTRODUCTION : L'Europe ottomane à l'époque moderne.	
Essai de définition	
Gilles Veinstein	9

221

FRANÇOISE DARTOIS-LAPEYRE Turcs et turqueries dans les « représentations en musique »

I

L'Occident chrétien à la découverte de l'empire du « Turc »

Les récits des voyageurs : source pour l'histoire ottomane	
Elisabetta Borromeo	27
Les relations franco-ottomanes au XVII ^e siècle : réalisme politique et idéologie de croisade	
Faruk Bilici	37
Les envoyés ottomans à la cour de France : d'une présence controversée à l'exaltation d'une alliance (XV ^e -XVIII ^e siècles)	
Géraud Poumarède	63
Sefâretnâme : comptes rendus des ambassadeurs ottomans en Europe	
Frédéric Hitzel	97

II

Représentations du Turc en Europe

Le Turc en Italie : divertissements nobiliaires à la Renaissance	
Guy Le Thiec	113
L'image des Turcs en Espagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles	
Alexandra Merle	147

Turcs et turqueries dans les « représentations en musique » (xvii ^e -xviii ^e siècles)	
Françoise Dartois-Lapeyre	163
Discographie des Turcs et turqueries dans les représentations en musique aux xvii ^e et xviii ^e siècles.....	217
Table des matières.....	221